

LA REVUE DU CAIRE

REVUE DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE.

SOMMAIRE

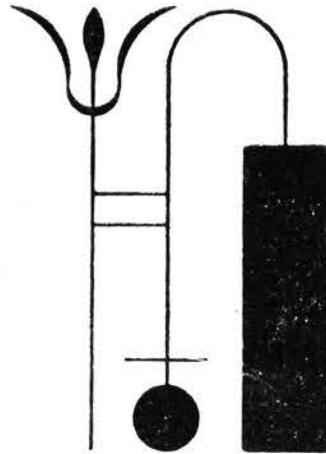
	Pages.
E. MINOST Reconstruction de la France	91
J. DOBRETSBERGER.. Réflexions sur l'économie dirigée.	117
GASTON WIET Une famille française. Les Maspero.	145
FRANÇOIS TOLZA . . . Adoracion (<i>à suivre</i>)	153
GASTON WIET La chute d'el-Arich (décembre 1799) (<i>à suivre</i>)	169



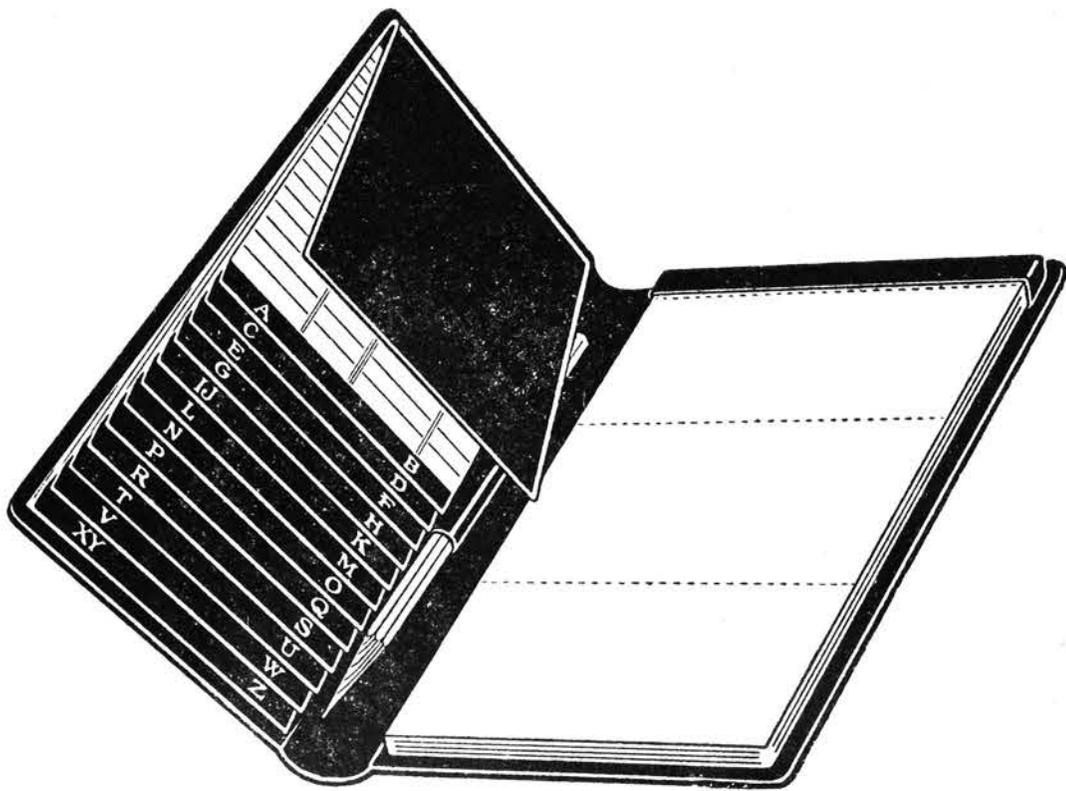
ÉGYPTE : 10 PIASTRES



LE SCRIBE



EGYPTIEN



INDEX TÉLÉPHONIQUE

EXÉCUTÉ PAR LES ATELIERS DU « SCRIBE ÉGYPTIEN »

ÉTABLISSEMENTS DU « SCRIBE ÉGYPTIEN »

Rue Galal — Tél. 47815-45034



VALAVANIS

CAIRO

un titre de

Noblesse

la cigarette
de luxe

GIANACLIS



FOURNISSEURS
DE S.M. LE ROI
FAROUK Ier.

LA REVUE DU CAIRE

RECONSTRUCTION DE LA FRANCE.

« Eh bien, nous y voilà ! » Cette exclamation du général de Gaulle, dans un discours qu'il prononça en automne 1944, ce n'était pas, comme on pourrait le croire, le cri de joie et de triomphe d'un homme qui après quatre ans de lutte et de tempête aborde enfin au rivage convoité ; mais le cri du défi lancé par l'ouvrier qui arrive à pied d'œuvre et qui sait les difficultés qui l'attendent.

« Eh bien, nous y voilà ! » Tandis que la bataille fait rage encore sur notre sol national, et que l'effort militaire décisif reste à faire, une autre tâche se présente, immédiate, impérieuse : reconstruire la France. La reconstruire au sens propre et au sens figuré. Car l'un ne va pas sans l'autre : la reconstruction matérielle impose de faire un choix entre des méthodes d'organisation, de travail, et quel que soit ce choix, on sait qu'il ne peut être celui du retour pur et simple à notre organisation d'avant-guerre.

Le bilan tient en peu de mots : les voies de communications, les chemins de fer, les canaux, les lignes télégraphiques partout coupés, les ports détruits, la marine ruinée, les centres d'énergie électrique annihilés, les usines dévastées, les stocks épuisés, 300.000 maisons rasées, 800.000 endommagées. Seul notre sol subsiste, à peu près intact. Une population cruellement atteinte par la mort, les fusillades, la déportation, la faim, les privations. Voilà les données matérielles.

Et voici les données spirituelles :

Dans le malheur commun, une idéologie commune s'est affirmée : on veut plus de sécurité, sécurité politique et économique, et plus de justice sociale ; dans la souffrance et la colère une conviction s'est affirmée : à tort ou à raison, on rend responsable du désastre une organisation économique que l'on caractérise par les mots de grand capitalisme, de féodalité économique et financière, de trusts et de cartels. Ces données spirituelles constituent elles aussi un fait, une réalité.

Bien que, pour le moment, il s'agisse surtout de voies de communications à remettre en état, pour aider à l'effort de guerre et au ravitaillement du pays, le moment est venu d'envisager l'avenir et de préciser les méthodes d'action pour cette reconstruction de la France.

Pendant longtemps, les Français de l'extérieur, ceux de la France Combattante, et leur chef en tout premier lieu, ont pu croire que le but à atteindre, la victoire, rendait indésirable toute discussion sur l'avenir social de notre pays. Ils comprenaient surtout qu'il fallait attendre la voix du peuple de France. Mais à mesure que des contacts plus étroits pouvaient s'établir avec le pays encore prisonnier, il devint plus clair que la libération souhaitée, ce n'était pas seulement l'expulsion de l'ennemi, mais l'affranchissement des vieilles querelles, des anciens esclavages, et de certaines idéologies plus récentes. Pour son propre compte, la France avait, dans ses épreuves, dégagé des aspirations très voisines de celles définies par la charte de l'Atlantique et parmi celles-ci, l'avènement d'une plus grande justice sociale.

Ce n'est que lorsqu'il fut sûr d'être en accord avec le pays que le général de Gaulle, à l'occasion de l'inauguration de l'Assemblée consultative d'Alger, le 3 novembre 1943, se décida à aborder le problème économique et social. Mais il le fit avec une netteté parfaite :

« Tout ce que nous ferons dans le présent et préparerons pour l'avenir n'aurait aucune valeur ni aucune

signification si nous ne nous inspirions directement de l'ardent mouvement de renouveau qui anime en secret la nation française. Les hommes qui, au dedans et au dehors de chez nous, imagineraient que la France, une fois libérée, retrouvera la même figure politique, sociale, morale qu'ils lui ont naguère connue, commettraient une complète erreur. La France aura subi trop d'épreuves et elle aura trop appris sur son propre compte et sur le compte des autres, pour ne pas être résolue à de profondes transformations... Elle veut que cesse un régime économique dans lequel les grandes sources de la richesse nationale échappaient à la nation, où les activités principales de la production échappaient à son contrôle, où la conduite des entreprises excluait la participation des organisations de travailleurs et de techniciens dont, cependant, elle dépendait... »

Quelques mois plus tard, le 15 mars 1944, le Conseil national de la Résistance élaborait en France même, sous l'occupation ennemie, un programme détaillé où l'organisation économique et sociale d'après-guerre occupait la plus large place. Pour comprendre l'importance de ce document, il faut se rappeler que le C. N. R. groupe tous les mouvements de résistance et les partis et tendances politiques allant du parti communiste à la fédération républicaine.

Ce programme réclame notamment : « l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'Etat ; ... le retour à la Nation de tous les grands moyens de production monopolisés, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ; ... le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration pour les ouvriers possédant les qualités nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie... »

Enfin, le 30 septembre, dans sa ville natale libérée, le Président du Gouvernement provisoire précisait sa

pensée. En présence des ruines et de l'énormité de la tâche à accomplir, il proclamait la nécessité de mettre en commun les efforts et les ressources de la France et de son Empire. « Et pour le faire, concluait-il, il n'y a pas d'autre moyen que ce qu'on appelle d'un mot que chacun connaît bien et dont il mesure l'importance, qui est *Économie dirigée*. »

Ainsi, l'idéologie et les nécessités techniques convergent vers une même issue. Pour explorer un peu cette voie dans laquelle il semble bien que nous allons nous engager, et où s'offriront tant de chemins de traverse, il paraît convenable de méditer sur deux points : la méthode qui nous est proposée, l'économie dirigée ; et secondement, le milieu international dans lequel cette méthode aura à s'insérer.

*
* *

Dans les sociétés humaines, les individus, en général, n'ont compté que sur eux-mêmes pour se procurer leur nourriture, leurs vêtements, et leurs habitations. Par contre, ils se sont remis aux hommes qui s'imposaient à eux, ou qu'ils choisissaient, du soin de gouverner la cité.

Ainsi, d'un côté s'est créé une vie économique qui a évolué suivant un processus obscur résultant d'un jeu, plus ou moins réglementé par la loi, d'intérêts privés, de libertés et de choix individuels, et d'abus des plus forts.

Parallèlement, une vie politique s'est développée qui, elle, a été *dirigée* par des princes, des tyrans, ou des hommes choisis par le peuple.

Or, quels ont été les résultats de cette politique dirigée ? La constitution des États ; des guerres et des guerres et encore des guerres ; et surtout une aggravation de la guerre dans son étendue et dans sa violence, pour aboutir aux guerres mondiales et à la guerre totale.

Que la guerre soit ou non une nécessité inhérente à la

nature humaine, c'est bien précisément quelques hommes, quelques « conducteurs » de peuple et pour ne citer que les derniers, Bismark, Guillaume II, et Hitler, qui, à certains moments de l'Histoire, ont entraîné les Nations dans des luttes de plus en plus sanglantes.

Et quels ont été les résultats de cette économie qu'on dit anarchique? Sans doute, du chômage, des crises, des inégalités sociales. Mais, il n'est pas niable que, dans l'ensemble, les conditions matérielles de vie se sont améliorées, que les crises sont une atténuation des famines, que les inégalités sociales sont une atténuation des servages des siècles passés.

Quelles que soient les réserves qu'on puisse faire sur cette manière de présenter les choses, il y reste assez de vérité pour que la préférence donnée aujourd'hui au *dirigisme* apparaisse comme un paradoxe.

Celui-ci n'est d'ailleurs pas malaisé à expliquer, même sans recourir à des considérations politiques ou sentimentales : le libéralisme économique a engendré un état de choses (crises de surproduction, chômage, variations monétaires) assez contraire à notre raison pour que l'esprit humain soit tenté de vouloir y mettre de l'ordre et de la logique.

Toute la question est de savoir comment pourra s'organiser cette direction d'un ensemble de faits si complexes, les faits économiques, que la science qui prétend seulement les étudier objectivement n'a guère dépassé le stade des balbutiements.

En tous cas puisque nous voici sur le seuil d'une économie nouvelle qui doit se caractériser par le fait qu'elle sera dirigée, nous avons trois questions à nous poser : vers où? par qui? comment?

*
* *

Certes, il est maintes fois arrivé que la puissance politique est intervenue dans la trame des faits économiques ;

mais sous réserve des expériences récentes que nous verrons plus loin, ce ne fut pas pour planifier, pour diriger ; mais seulement, suivant les cas, pour aider, pour corriger des abus, pour *replâtrer*, quelquefois pour aménager sa matière fiscale, plus rarement pour donner une impulsion à telle ou telle industrie. La vie économique était *agie*, et se développait selon sa loi qui était celle de l'enrichissement individuel.

Une des faiblesses de ces interventions brouillonnes et souvent contradictoires de la puissance politique était que celle-ci ne savait guère qu'entraver les actions individuelles, mais ne savait pas clairement où elle voulait faire aller l'évolution économique. C'est qu'en effet, même philosophiquement, l'accord ne s'est jamais fait sur le sens à donner à la vie économique. Il y a longtemps qu'on a renoncé à lui assigner comme but idéal le « bonheur » de l'humanité.

Le dirigisme économique n'a connu un plein succès que lorsque la puissance publique a su s'assigner un but précis. L'exemple est peut-être malheureux, mais c'est celui-là qu'il faut citer : Hitler a voulu diriger l'économie allemande, et il l'a effectivement dirigée, parce qu'il avait la claire conscience du but à atteindre : la puissance militaire de l'Allemagne. Pour avoir des canons, il faut se passer de beurre : les directives désormais sont nettes ; l'économie d'un pays peut être dirigée en subordonnant tout à la fin qu'on se propose.

Lorsque d'ailleurs le but à atteindre est aussi précis qu'une guerre moderne à préparer ou à soutenir, le dirigisme devient une nécessité et les États démocratiques l'ont adopté dès le jour de l'entrée en guerre ; on l'appelle alors mobilisation des forces économiques de la nation, et toutes celles-ci sont alors prises en mains par la puissance politique et subordonnées à l'action de guerre.

Or, une tâche aussi précise que la guerre va s'imposer à la France : la reconstruction matérielle. Pour un but

aussi précis l'unité de conception donc l'exécution est une nécessité évidente. Tant qu'il s'agit de discuter sur la meilleure manière dont un pays peut accroître ses richesses et trouver son équilibre économique, et même social, on peut soutenir que le meilleur moyen est peut-être, après tout, de laisser les individus agir selon leur intérêt personnel. Mais il ne s'agit pas ici d'enrichissement ou de bonheurs individuels. Il s'agit de reconstruire des usines, des maisons, des voies ferrées, des routes ; et l'effort de la Nation, pour être efficace et rapide, ne doit pas s'éparpiller. Il doit donc être dirigé. La même méthode qui a permis ailleurs, suivant des plans pré-établis, de produire les canons, les tanks et les avions, doit pouvoir assurer l'équipement de paix.

Mais il est clair que le peuple de France n'attend pas du dirigisme que la reconstruction matérielle. Une autre aspiration veut être satisfaite : il s'agit de se rapprocher d'un idéal de sécurité pour le travailleur et de justice sociale ; aspiration qui n'est d'ailleurs pas propre à la France. Que cette aspiration ait un aspect révolutionnaire, il ne faut pas s'en étonner. Car il s'agit de rien moins que d'orienter la vie économique dans une direction qui ne peut lui donner l'organisation actuelle à base individuelle et capitaliste. Il se peut que cette organisation soit la meilleure pour promouvoir à la longue l'humanité vers des meilleures conditions de vie matérielle ; mais les masses qui n'en sont point convaincues, ont quelques raisons de croire qu'une autre voie pourrait être trouvée où ne se rencontreraient pas les écueils du chômage, de la misère et des inégalités sociales. Quoiqu'il en soit, et à moins de penser que la politique consiste à refréner les aspirations populaires, un but précis est fixé à la vie économique de demain : il s'agit de donner à tous la sécurité dans le travail, et, sinon de supprimer, du moins d'atténuer les inégalités sociales, pour que des conditions de vie raisonnables puissent sauvegarder la dignité de la personne humaine. Ici encore, puisqu'il y a

but à atteindre, conception humaine à réaliser, le dirigisme est à la fois possible et nécessaire.

Une autre question est de savoir comment ce dirigisme, dont la tâche sera essentiellement de tout subordonner à ces deux aspirations : reconstruction matérielle, et sécurité sociale, ne heurtera pas une autre aspiration tout aussi légitime : la liberté individuelle.

La direction de l'économie de guerre a pour moyen la mobilisation intégrale des forces de la production et du travail : la direction de l'économie de reconstruction n'aura-t-elle pas besoin, elle aussi, d'une mobilisation ? Or, la mobilisation n'est pas une mesure populaire, précisément parce qu'elle implique l'abdication des libertés individuelles.

L'autorité dirigeante aura pour mission d'assurer du travail à chacun : mais si, pour remplir cette condition, elle doit par exemple contraindre des individus à changer de profession ou de région ? L'autorité dirigeante aura pour mission d'assurer à chacun un standard de vie jugé minimum ; elle devra en échange exiger de chacun une production correspondante ; mais il est en France, comme ailleurs, des individus qui préféreront un peu moins bien vivre, mais un peu moins travailler.

Le dirigisme, pour être vraiment efficace, ne postule-t-il pas la disparition des libertés ? Toute tentative faite pour essayer de prouver que liberté et économie dirigée peuvent fort bien se concilier ne peut guère être autre chose qu'un exercice littéraire.

Mais il faut bien admettre que, dans un régime d'économie libérale, la liberté est, pour la masse, plus apparente que réelle. Et toute la question est dès lors de savoir si les masses préfèrent se soumettre aux lois anonymes de l'économie libérale capitaliste, ou aux décrets d'une autorité en qui elles mettent — à tort ou à raison — leur confiance. Rappelons-nous les paroles de Lacordaire : « Entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit. »

Convenons aussi que la liberté, à moins d'être licence ou anarchie, ne peut s'exercer que dans les cadres d'une discipline sociale. Mais il pourra arriver qu'un jour, la liberté apparaisse comme la valeur dominante ; alors le dirigisme aura à s'adapter à de nouvelles aspirations.

En attendant, ses chances de succès, et notamment ses chances d'éviter l'écueil constitué par les problèmes des libertés individuelles, dépendront des deux autres questions que nous avons à nous poser encore à son sujet : qui ? comment ?

*
* *

Qui dirigera l'économie ? Cette question soulève un problème technique et un problème politique.

Problème technique d'abord, problème des capacités, au sens très large, car il n'est pas ici question de personnes. Dans l'économie individualiste ou capitaliste, les hommes connaissent des succès et des défaites, ils agissent juste ou commettent des erreurs. Mais même à l'échelle des grandes entreprises, des syndicats ou des cartels, ces actions individuelles en appellent d'autres qui les compensent, les corrigent. La vie économique se développe par approximations successives où joue la loi des grands nombres. Même si on accepte sans réserve les vues suivant lesquelles notre économie était en réalité dirigée, mais dirigée par des puissances anonymes, occultes, celles-ci du moins étaient multipliées et, tout de même, leur action était limitée à certains domaines. Au surplus, des lois économiques les guidaient automatiquement, et limitaient leur arbitraire.

Désormais, il s'agit de trouver des hommes qui d'un seul coup d'aile puissent s'élever et dominer l'économie tout entière d'un pays et qui, suivant la conscience qu'ils en auront prise, seront appelés à donner des directives qui réagiront sur la trame infiniment complexe des activités individuelles. Il leur faudra trancher dans le vif, prendre des décisions sans contrepoids et sur lesquelles

il n'y a pas de possibilités de retour ; bien plus, ils auront presque toujours pour mission de ne pas se laisser guider par ces *régulateurs* de l'ancienne économie, et de tenter des expériences. De tels hommes ne devraient-ils pas être comme « des dieux parmi les mortels ? ».

Problème politique ensuite, problème des rapports entre le peuple qui veut voir ses aspirations réalisées et celui ou ceux qui sont chargés de les réaliser. On aspire à la libération des « puissances occultes », de la « féodalité financière », mais pour y parvenir, on s'en remet à un pouvoir politique. Or, dans l'ancienne organisation, deux forces pouvaient s'affronter, à armes sans doute inégales, le capitalisme et le syndicalisme. Dans le nouveau système, au contraire, l'autorité dirigeante, tant qu'elle est au pouvoir, aura un pouvoir absolu : car l'économie dirigée implique une stricte discipline, une obéissance sans réserve à l'autorité directrice.

Sans doute, cette discipline peut être librement consentie en vue du but à atteindre ; sans doute l'autorité peut ne pas être sans contrôle, sans doute aussi, dans les pays démocratiques, doit-on pouvoir la changer. Mais l'économie dirigée exige une continuité de pensées et d'efforts qui fait, qu'à moins de suicide, elle doit se poursuivre dans le temps, malgré les échecs qu'elle peut subir sur tel ou tel point, malgré les récriminations qu'elle peut soulever à l'occasion.

Il faut bien prononcer le mot de dictature. Il fait horreur aux Français. Plus exactement, il ne correspond pas à notre tempérament, surtout s'il s'agit des choses de la vie quotidienne. Que l'économie soit dirigée par un homme ou par un « brain-trust », la difficulté reste la même, car un « brain-trust » n'est pas infallible, et finalement doit être arbitré par un individu.

Ce qui importera, c'est que, au début, la Nation ait la possibilité de préciser ses aspirations pour que le but à atteindre soit clair, et d'indiquer les grandes lignes de l'action. Le programme du Conseil National de la Résis-

tance peut, à cet égard, servir de modèle, mais devrait être précisé sur certains points.

Ce qui importera ensuite, c'est que les hommes qui accepteront de diriger l'économie pour assurer la réalisation des aspirations nationales, d'abord n'acceptent la mission que s'ils sont convaincus de la possibilité de réaliser ces aspirations avec les moyens généraux qui leur auront été prescrits : ensuite se consacrent en toute loyauté à leur tâche.

Il importera encore, et surtout en France, que l'autorité chargée de la direction reste en rapport constant et direct avec la population, s'efforce de lui faire comprendre ses raisons d'agir et se préoccupe des réactions psychologiques provoquées par ses mesures. Le Parlement et la presse ne devront pas être les seuls organismes à servir de canaux entre la Nation et l'autorité chargée de diriger l'économie. C'est certainement auprès des syndicats, des groupements professionnels, et des groupements de consommateurs que l'autorité pourra le plus efficacement faire subir à son action économique le contrôle nécessaire : et c'est par leur intermédiaire qu'elle fera le mieux comprendre au public la nécessité de certaines mesures, peut-être les plus difficiles à faire admettre par l'opinion publique. Mais il est clair que le rôle de ces organismes doit être compris comme un rôle consultatif, et non comme celui d'une juridiction supérieure.

Ce rôle doit revenir à la Nation, et c'est seulement devant celle-ci que l'autorité dirigeante devra être responsable. Il faut espérer que la stabilité du pouvoir politique sera assez assurée pour permettre à l'autorité chargée de la direction de l'économie de poursuivre son action pendant un temps suffisant. Mais peut-être faudrait-il mettre cette autorité à l'abri des vicissitudes de gouvernements pour que, à l'intérieur d'une même législature, tout au moins, elle puisse poursuivre la réalisation du programme défini par la volonté populaire. Il faudrait que ce soit en dehors de ces vicissitudes de la vie poli-

tique que l'autorité économique puisse périodiquement rendre des comptes et donner à la Nation la possibilité de porter un jugement sur la manière dont ses aspirations ont été réalisées et de les réviser au besoin.

On vient d'examiner la question de l'autorité dirigeante. Tout aussi importante est celle du personnel d'exécution. Car il ne suffira pas de donner des directives judicieuses ; il faudra qu'elles soient exécutées. En plus de la compétence, sinon plus que la compétence, c'est un loyalisme absolu qui sera nécessaire. Dans les cadres nouveaux d'une économie au service du pays, il faudra avoir un personnel dévoué à sa tâche et qui en comprenne toute l'importance.

Il faudra que ce personnel soit pénétré de l'idée que sa mission est de *servir* ; aussi bien l'économie nationale nouvelle doit-elle être un ensemble de « services publics » au sens noble du mot. Cet état d'esprit est nécessaire pour que les exécutants ne soient ni de simples bureaucrates, ni de petits tyrans. Car il serait vain de soustraire la Nation aux « puissances d'argent » si c'est pour la mettre sous la coupe d'une technocratie imbue de son pouvoir. Il faudra veiller aussi bien aux abus de pouvoirs qu'aux négligences ; et il serait bon que des *missi dominici*, choisis dans une élite qui aura fait ses preuves, puisse en toute indépendance recevoir les doléances du public et rendre compte à l'autorité supérieure, avec des possibilités d'action immédiate.

Tant vaudront les hommes, tant vaudront les institutions.

*
* *

La question des institutions est celle qui reste à examiner. Comment diriger l'économie ?

A cette question, il peut être donné de multiples réponses, car il existe et on peut concevoir toute une gamme de moyens d'action allant de la simple orientation jusqu'à la coercition la plus complète. Aussi bien le mot « diriger »

peut-il épouser tous les sens qu'on voudra lui donner. Il est évident que la tendance actuelle, qui est surtout en réaction contre les théories libérales, serait de donner au dirigisme un sens assez rapproché de la coercition. Il est évident d'ailleurs que l'expérience amènera un resserrement ou un relâchement des disciplines primitivement choisies.

On peut concevoir une économie dirigée qui ne demanderait pas de réforme de structure. L'arsenal des moyens administratifs et fiscaux pourrait, dans bien des cas, suffire à orienter l'économie dans le sens désiré, surtout dans les circonstances présentes.

S'il s'agit, par exemple, de poursuivre une politique d'habitations, on peut fort bien concevoir une interdiction de construire des hôtels particuliers, des villas de plaisance, ou des maisons à appartements de luxe, afin de réserver les matériaux disponibles aux constructions utilitaires qui pourront servir à un plus grand nombre d'individus. S'il s'agit de la politique des constructions automobiles, on peut fort bien imaginer un système où ne seraient permises que les constructions de camions, de voitures utilitaires. A défaut d'interdiction, des taxes fiscales très lourdes pourraient aboutir au même résultat.

Des mesures de même genre pourraient être appliquées dans tous les cas où on veut créer, en faveur de la masse, une priorité qui risquerait de lui être ravie par une minorité disposée à payer des prix élevés pour la satisfaction de ses besoins égoïstes. Il ne faut pas se dissimuler cependant qu'une méthode de ce genre, basée sur des prohibitions et des pénalisations, ne serait guère favorable à l'essor qu'il convient de donner à la production. Au surplus, si on veut avant tout satisfaire aux besoins de la masse, il n'est pas sûr que c'est en produisant seulement pour elle qu'on y parviendra le plus facilement. La France est une spécialiste des productions de luxe ; si elle suit sa vocation pour satisfaire l'étranger, elle en

retirera des moyens de paiement qui lui permettront de faire venir de l'extérieur beaucoup plus qu'elle n'obtiendrait en transformant ses industries de luxe en industries utilitaires. Ce n'est pas en convertissant les maisons de couture de la rue de la Paix en ateliers de confection que l'on pourra mieux vêtir les ouvrières des faubourgs. Première difficulté d'une question relativement simple, à résoudre par l'autorité dirigeante !

Mais certainement, on attend des réformes d'une autre envergure, ainsi qu'en témoigne le programme du C.N.R. Il ne suffit pas d'orienter, il faut contrôler, au sens fort, au sens anglais du mot. Pour cela, il y a un terme : c'est *l'étatisation*. Il est démonétisé ; on sent derrière lui un relent de bureaucratie.

On lui préfère donc le mot de *nationalisation*. Il correspond d'ailleurs à des idées plus dynamiques. L'étatisation, c'est la mise en tutelle de l'activité économique. La nationalisation, c'est la prise en charge par la Nation au travail des moyens de production.

On ne manquera pas de dire que la nationalisation est une spoliation. Cela serait vrai s'il n'y avait pas eu la guerre — les deux guerres — avec toutes leurs conséquences. Toutes les richesses françaises, heureusement, n'ont pas été détruites. Mais celles qui subsistent n'ont été sauvées qu'au prix de la destruction des autres. Et en particulier, les richesses réelles n'ont été sauvées que par le sacrifice de la monnaie nationale et des finances publiques qui auront à supporter une lourde hypothèque. (Faut-il ajouter aussi le prix du sang ?) Serait-il moral, que du désastre économique émargent seulement au bénéfice de quelques-uns, et avec une valeur considérablement accrue, les richesses qu'on a pu conserver ? Les circonstances sont telles qu'effectivement la Nation est fondée à demander une révision de la répartition des richesses.

Cette remarque qui est peut-être hors de notre sujet était néanmoins nécessaire ; car si la *nationalisation* est à

la base du régime économique de la France de demain, il faut mettre en lumière sa justification morale.

Aussi bien, dans l'état actuel, semble-t-il que les demandes du Comité National de la Résistance soient empreintes de modération, modération qu'il est prudent d'observer, dans notre pays où, à côté de la richesse mobilière et industrielle, il faut compter sur la richesse paysanne. Si on veut, si on doit respecter celle-ci, dans une large mesure, il ne serait pas équitable de supprimer complètement les autres auxquelles participe d'ailleurs une partie non négligeable de la population.

Donc, nationalisation ne signifie pas nécessairement expropriation pure et simple. Et on peut entrevoir deux modalités qui en limitent le champ.

D'abord, la nationalisation n'est expressément demandée que pour une partie de l'économie nationale : moyens de production monopolisés, fruits du travail commun des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques.

Suivant une distinction qui a été proposée l'économie nationale pourrait être divisée en trois secteurs : *secteur nationalisé*, pour les entreprises ci-dessus énumérées ; *secteur contrôlé*, pour les entreprises ou moyennes ou ne relevant pas des industries clés ; *secteur libre* pour les petites entreprises. Classification qui satisfait l'esprit, mais qui, comme toutes les classifications de ce genre, laisse la place à bien des discussions de détail, et laisse dans l'incertitude quant à l'étendue respective de ces secteurs.

L'autre modalité, c'est que nationalisation ne signifie pas nécessairement éviction *sans compensation* de tous les droits acquis. Aussi bien, du moment qu'on laisse à certains individus, ceux des secteurs contrôlé et libre, le bénéfice de la propriété individuelle, on ne peut priver complètement de leurs droits les co-propriétaires, pratiquement les actionnaires, des entreprises nationalisées.

La question sera donc de savoir comment ces droits

seront reconnus. On peut imaginer leur éviction de l'entreprise moyennant une indemnité payée au moyen de ces mêmes titres d'État par lesquels tant de Français ont fait crédit à la Nation. Mais cette manière de procéder n'est pas souhaitable si on désire éviter l'étatisation. Un procédé beaucoup plus raisonnable consisterait dans la création au profit de l'État d'un nombre d'actions qui lui assurerait la majorité dans l'administration, et une part de bénéfice à déterminer.

Cette méthode n'est pas neuve et a déjà été mise à l'épreuve.

Depuis plusieurs années déjà l'État a pris l'habitude de se faire remettre des actions des sociétés ayant un caractère d'intérêt public, soit lors de leur fondation, soit à l'occasion du renouvellement d'une concession, ou d'un contrat à passer avec elles. C'était un moyen d'utiliser les cadres juridiques existants pour faire participer l'État à la gestion de l'entreprise et aux bénéfices qu'elle peut procurer. Comme toutes les nouveautés, cette méthode n'a pas manqué de soulever des critiques. Pourtant, elle paraît s'adapter parfaitement aux exigences de la nationalisation.

Elle conserve aux entreprises leur autonomie et leur caractère commercial. Mais l'administration et la direction ne restent pas le privilège des particuliers actionnaires. Par les administrateurs qu'il désigne, l'État peut exercer un contrôle qui, suivant les cas, peut aller de la simple surveillance à la direction absolue de l'affaire. Une société mixte où le contrôle de l'État est prépondérant (majorité, nomination du Président et du directeur général), constitue pour l'État un instrument facilement maniable. Pourtant la représentation des intérêts privés, dans l'entreprise, constituera souvent un contrepoids utile, lorsque pour des décisions importantes à prendre, il faudra mettre en balance l'intérêt général et l'intérêt de l'entreprise. Car s'il est vrai que l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers, il ne faudrait pas aller

jusqu'à prendre pour principe que l'intérêt général n'étant servi que par les sacrifices particuliers, plus il y a de sacrifices particuliers, et plus tout est pour le mieux.

Au surplus, il ne serait pas sage de se priver systématiquement du concours de tous les hommes d'expérience qui administrent les grandes affaires. Il y aura peut-être des coupes sombres à faire, des abus à réprimer. Mais il serait imprudent de faire disparaître une armature qu'on n'aurait la possibilité de remplacer que par un cadre improvisé de fonctionnaires insuffisants en nombre et en qualifications. L'expérience paraît d'ailleurs avoir montré qu'on peut attendre d'excellents résultats du travail en commun d'hommes de bonne volonté représentant les uns, l'intérêt général, les autres, les intérêts privés de l'entreprise. Un esprit se crée où chacun, au contact des réalités, abandonne une partie de ses préventions et de ses préjugés.

La formule est d'ailleurs assez souple pour faire place à une autre revendication du Comité National de la Résistance : celle du droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualités nécessaires.

Il y a donc un instrument qu'il est facile de mettre au point, chaque fois que l'on se trouvera en présence de sociétés anonymes, et ce sera presque toujours le cas pour les entreprises dont la nationalisation est réclamée. Mais, il reste encore les entreprises moyennes, les entreprises ayant la forme de sociétés de personnes, ou qui sont une propriété privée. Il y a le commerce. Il y a l'agriculture. Il faudra les intégrer dans le plan général, si on cherche vraiment à diriger l'économie nationale, et non pas seulement à désintégrer l'organisation capitaliste. On s'apercevra assez vite sans doute qu'à tous les égards, le plus difficile à manier, ce n'est pas la grande entreprise, mais le commerçant et le paysan.

Pour eux, il faudra mettre au point d'autres méthodes.

Là tout naturellement, on peut penser aux mesures administratives du contrôle des prix et de la répartition, et à la coercition. Mais cette forme du contrôle par l'État est si décevant, parce que probablement impossible à cause de la multiplicité des intéressés, qu'on voudra s'en détourner pour trouver autre chose.

Le programme du C. N. R. propose à cet égard « le développement et le soutien des coopératives de production, d'achat et de vente, agricoles et artisanales ». La coopération est la formule à laquelle on aboutit toujours quand on raisonne ; mais malgré certains succès, elle est, en France, l'institution la plus difficile à monter, à mettre en route et à maintenir en état de marche. C'est une véritable rénovation de l'esprit du petit producteur et du consommateur qu'il faudrait pouvoir provoquer.

*
* *

Aussi bien, le succès de la reconstruction dépendra-il peut-être moins du génie et de la bonne volonté des hommes qui seront chargés de la diriger que du degré d'enthousiasme avec lequel les Français se lanceront dans l'expérience qu'ils veulent tenter.

La pénible période d'attente entre la libération du pays et le moment où les conditions matérielles commenceront à être réunies pour le démarrage, les dures réalités présentes, sont peu favorables à cet élan nécessaire. Le choc psychologique n'a pu être donné ; et il a fallu continuer à penser en termes de salaires, de traitements, de pensions, de retraites. Faute de tout, et parce que la guerre n'est pas finie, l'heure n'est pas venue où la France aurait pu se mettre joyeusement au travail. En attendant, elle doit poursuivre l'ingrate tâche de se préserver contre la faim, contre le froid, et avec l'amer regret de ne pouvoir participer à la guerre que dans la mesure qui lui est comptée.

Mais, vienne l'heure où de meilleures conditions seront

réunies pour penser, non plus à la tâche présente mais à l'avenir, alors la France saura trouver dans les mêmes réserves morales qui l'ont fait résister à l'envahisseur, la mystique nécessaire à la réalisation des plans d'une reconstruction française.

Cela ne signifie pas que la France pourra alors suivre seule son destin, car elle aura à prendre conscience de sa position dans la reconstruction internationale.

Si l'interdépendance des Nations était, dans une économie mondiale plus ou moins libérale, un fait auquel chaque pays arrivait à s'adapter plus ou moins bien, elle est pour un régime d'économie dirigée, la donnée essentielle du premier problème à résoudre.

L'Allemagne et la Russie, à des degrés divers, l'avaient résolu en le niant, en se retranchant du monde et en inaugurant l'économie autarcique.

L'idéologie actuelle, l'expérience et les nécessités de l'heure présente condamnent ce système sans appel.

La France doit donc prendre conscience de sa situation dans l'économie internationale. Et peut-être qu'en bonne logique, la question préjudicielle devait être posée : une économie nationale dirigée se concilie-t-elle avec la notion de liberté qu'on paraît vouloir faire prévaloir dans les relations internationales ? En bonne logique aussi, la réponse devrait être probablement négative. Mais, nous avons vu que les aspirations et les conditions techniques s'accordaient pour l'institution, en France, d'une économie dirigée ; et, au surplus, ce n'est pas seulement la France, mais vraisemblablement tous les autres pays (sauf peut-être les États-Unis) qui choisiront, pour résoudre leurs problèmes d'après-guerre, des méthodes dirigistes.

Le vrai, le grand problème sera donc le suivant : comment dans un monde où les économies nationales vont désormais, d'une manière plus ou moins avouée, être dirigées par des autorités qui seront politiques en définitive, comment dans ce monde s'établiront les rela-

tions économiques internationales? Question en elle-même redoutable. Car si on attribue aux conflits d'intérêts privés l'origine des guerres, combien plus dangereuse serait la situation le jour où les intérêts économiques devront être ouvertement soutenus, défendus par les pouvoirs politiques.

Pourtant, des espoirs sont permis, car c'est dans un esprit constructif et pacifique de coopération qu'on a déjà commencé à préparer l'organisation de cette économie internationale, dont les projets de Bretton Woods donnent une idée, et pour laquelle on peut être sûr que d'autres organismes seront créés. Si bien que l'on peut dire qu'actuellement, une économie internationale organisée, planifiée, est en gestation et que, pour en assurer le fonctionnement, les économies nationales doivent être des économies dirigées.

Dans cette conception, il y a un renversement des valeurs : pour assurer à l'humanité le maximum du bien-être, il faut une économie à l'échelle de la terre, où les biens et les services puissent s'échanger librement ; et les économies nationales ne sont plus une fin en soi, mais les moyens d'assurer avec le maximum d'efficacité la production et les échanges.

Cette idéologie qui trouve son appui à la fois dans le raisonnement, dans un humanisme économique, et aussi dans l'intérêt des pays économiquement puissants, cette idéologie qui prend le contrepied de l'autarcie étriquée, il n'est pas sûr qu'elle triomphe d'autres tendances qui seront très fortes, les tendances nationalistes, qui, elles, auront leur source dans un sentiment conservateur de défense et de méfiance des nouveautés.

Ces tendances contraires, on les trouvera à chaque pas dans l'examen des différents secteurs de l'économie internationale.

Le premier secteur à explorer serait celui des rapports avec l'Allemagne ; un autre serait celui des échanges commerciaux et de l'organisation de la production ; un

autre celui des changes et des relations financières ; un autre celui des services publics internationaux.

*
* *

Le problème allemand domine notre situation.

D'abord et surtout parce que, de la sécurité plus ou moins grande que nous pourrons éprouver du traité de paix et de la manière dont il sera appliqué, dépendent, non seulement la répartition des efforts entre les œuvres de défense et les œuvres de paix, mais aussi l'élan avec lequel notre peuple pourra se remettre au travail. Ce n'est d'ailleurs pas seulement la France, mais tous les autres pays, qui, s'ils se sentent affranchis du joug « de la peur », comme le leur a promis la Charte de l'Atlantique, pourront se consacrer avec ardeur et succès à la reconstruction du monde.

Le problème allemand conditionnera encore notre redressement, en ce sens que, comme après l'autre guerre, nous serons en droit d'exiger des réparations. Il faut surtout espérer que cette question n'empoisonnera pas de nouveau l'atmosphère internationale. Nous avons fait une pénible expérience qui est assez récente pour qu'elle puisse nous servir.

Il faudra, pour ce problème, un esprit réaliste : il faudra ne pas demander ce qu'on ne peut obtenir ; mais obtenir ce qu'on aura demandé. Nos grands alliés devront ne pas se laisser apitoyer par la perspective du fardeau qui pèsera sur l'Allemagne, et qui ne sera rien en comparaison de ce que la France et l'Europe presque entière auront enduré pendant cinq ans. Et surtout, ils ne devront ni regretter la disparition d'un client dont les prestations diminueront la puissance d'achat sur le marché mondial, ni se dire lésés par la présence d'un concurrent sur le vaste chantier des réparations européennes. Les dévastations doivent se solder en Europe par une diminution de la richesse acquise ; leur répara-

tion exige un surcroît de travail improductif. Dans toute la mesure du possible, c'est à l'Allemagne de faire les frais de cette perte de substance et de ce travail. La part de ses victimes restera encore plus lourde que la sienne.

*
* *

Le monde va donc se remettre au travail et aussitôt se posera la question des échanges et de la production pour une économie qu'on veut planifier.

Cette planification, en France comme ailleurs, devrait être établie en fonction du milieu international. Mais, ainsi qu'on l'a signalé plus haut, rien n'est moins certain que la manière dont va s'organiser cette vie internationale.

Qui l'emportera de l'idéologie qui voudrait que chaque pays se spécialise dans les productions où son action serait le plus efficace et échange librement ses produits avec ceux des autres, ou de la tendance conservatrice qui fait que chaque pays essaie d'avoir une économie à peu près complète, et ne recoure aux échanges internationaux que pour les matières premières qui lui manquent, et quelques produits qui, décidément coûteraient trop chers à fabriquer.

Ce qui est troublant, c'est que la première méthode, pour réussir pleinement, nécessiterait une réorganisation des tâches, une nouvelle répartition du travail qui postule des libertés que les États ne sont pas vraisemblablement disposés à accorder.

Ce qui est troublant aussi dans cette méthode, c'est qu'elle fait la part trop belle aux pays déjà fortement équipés au détriment de ceux dont la guerre a détruit l'outillage. La France a entendu parler naguère d'un « ordre nouveau » où il était question de la « désindustrialiser » pour lui permettre de se spécialiser dans les travaux des champs. Il ne lui plairait pas d'entendre, qu'après la victoire, c'est dans des conditions aussi

étriquées qu'elle serait appelée à fournir sa part dans l'économie mondiale.

Comme toujours d'ailleurs, il s'agira de trouver un point d'équilibre (mais, cette fois, par raisonnement, dès le départ) et, heureusement, la France pourra compter sur les ressources de son empire colonial qui complètent si bien la production métropolitaine. Sans aucun doute, c'est par une organisation d'une économie impériale (le mot est commode et ne doit pas effaroucher) que la France pourra se mettre à l'échelle des autres grandes Puissances. Ce sera pour elle le moyen de concilier ses désirs de développement national et de participation efficace à l'économie internationale.

*
* *

Les inquiétudes au sujet de la possibilité pour les nations atteintes par la guerre de se relever de leurs ruines ont éveillé l'idée d'une entr'aide financière entre les Nations. Il se peut que les égoïsmes nationaux trouvent leur compte dans les projets qui ont été élaborés. Mais, c'est certainement un très grand progrès que les Puissances créancières admettent d'aider au démarrage de l'économie mondiale en y apportant leur concours, alors que l'autre fois, dès les premiers jours de la Conférence de la Paix, il apparut que les États-Unis refuseraient leur adhésion aux plans esquissés d'une coopération économique alliée. Des organismes sont prévus, fonds monétaire, banque de crédit international, où chaque Nation s'engagerait à faire des apports et à prendre ses crédits dans une mesure proportionnée à ses forces et à ses besoins. Cette coopérative de crédit international, mûrement étudiée, a une valeur politique qu'il faut se garder de mésestimer.

Si, en raison de la disproportion entre les forces en présence, certains participants sont appelés à jouer un rôle prépondérant dans les organismes prévus, du moins

leur action sera-t-elle moins arbitraire et moins brutale que si chaque pays débiteur se trouvait en présence de chaque pays créancier. Par l'intermédiaire de ces organismes, les rapports entre créanciers et débiteurs deviennent plus impersonnels, plus objectifs, et pour ainsi dire anonymes. En forçant peut-être un peu la note, c'est la devise helvétique qui prévaut : « un pour tous, tous pour un », dans une limite d'ailleurs fixée par avance.

Mais il doit être bien entendu que l'adhésion à ces organisations internationales implique l'acceptation de certaines disciplines qui viennent limiter les pouvoirs, d'ordinaire absolus, des États. Autrefois, si une Nation avait une politique financière néfaste ou une balance des comptes constamment défavorable, la sanction se dégageait des faits, et notamment, la monnaie nationale s'avilissait. Dans le système actuel, comme le plan international postule une stabilité aussi complète que possible des monnaies, la collectivité se réserve le droit de veiller à l'action de chacun pour prévoir en temps utile ce qui pourrait lui être préjudiciable, pour donner des avertissements, prescrire des remèdes et prendre au besoin des sanctions.

Par ailleurs, il faut se rendre compte que si la monnaie ne fait que refléter une situation économique, l'action qu'on exerce sur elle peut avoir des réactions extrêmement brutales sur cette situation. Lorsqu'un pays était économiquement mal équilibré, la monnaie était comme une soupape de sûreté. Si on veut bloquer cette soupape, alors il faut donner plus de jeu au mécanisme économique. Mais donner du jeu au mécanisme économique auquel on refuse précisément le secours monétaire, cela signifie abaisser la consommation intérieure. Or, un des buts de l'économie internationale, et nationale, planifiée, est de promouvoir les conditions de vie du travailleur. Une autre soupape devrait alors pouvoir jouer : la possibilité d'émigration vers les pays plus favorisés. On peut être sûr que pendant longtemps, elle restera aussi bloquée.

Ainsi, dans cette économie internationale qu'on dit devoir être à base de liberté, si on prend une vue sur les faits de la production et des échanges, on voit les États faibles adopter une position d'auto-défense, pour empêcher les États forts de les submerger ; et si on prend une vue sur l'organisation monétaire, ce sont les États forts qu'on voit organiser un système de défense pour empêcher les États faibles de trop leur demander. Tout se passe comme si ceux qui auraient besoin d'acheter craignaient de trop acheter, et comme si ceux qui voudraient vendre craignaient de trop vendre. Et pourtant, on sait que les désirs des uns et des autres sont sans limite...

En réalité, c'est un manque de confiance qui arrête chacun dans l'élan qu'il voudrait faire ; manque de confiance d'ordre politique pour les États faibles ; manque de confiance d'ordre financier pour les États forts. Pourtant, les organismes sont prêts qui doivent permettre le démarrage et l'expérience vaut d'être tentée.

*
* *

Si la crainte de bouleverser les économies nationales existantes justifie une certaine réticence à l'égard d'une économie internationale planifiée, il est une zone d'activité où la coopération internationale serait de la nature même des choses. Aux succès ou aux échecs qu'elle connaîtra dans un proche avenir sur ce terrain, pourra se mesurer le degré de sincérité des gouvernants qui affirment voir dans une large économie mondiale, le moyen d'améliorer les conditions d'existence de l'humanité. Il s'agit de ce qu'on pourrait appeler les services publics d'intérêt international : tels que les voies de communication, les transports, et surtout les transports aériens, les câbles, la radiotélégraphie et aussi l'exploitation des matières premières essentielles.

*
* * *

La technique moderne est en avance sur l'évolution politique : elle s'est mise à l'échelle de la planète, tandis que notre organisation politique reste à l'échelle des Nations. Des coupes verticales compartimentent le monde, et lorsque des coupes horizontales se sont dessinées, elles sont devenues vite des objets de haine ou de terreur de la part des bourgeois et des travailleurs ; les mots de capitalisme international et d'internationale ouvrière, ont acquis une résonance qui provoque au moins la méfiance, méfiance d'ailleurs justifiée s'il s'agit d'élever sur le plan international les luttes de classes de chaque Nation.

Pourtant ce n'est que par des institutions à caractère nettement international, et qui ne relèveront pas directement des pouvoirs politiques nationaux que l'humanité pourra se promouvoir à un plan qui soit vraiment le sien et s'affranchir de ce qui, dans le passé, nous a valu des guerres et la misère. Une disposition d'esprit nouvelle est nécessaire pour favoriser le développement de ces institutions qui devraient pouvoir servir de substratum économique à l'organisation politique internationale.

Si, la France, qui fut toujours en tête des mouvements inspirés d'idées humanitaires, montre quelques appréhensions et quelques réticences devant des projets qui impliquent de la part de chaque nation une renonciation partielle à ses droits religieux traditionnels, il n'est que trop aisé de le comprendre dans les circonstances présentes.

Pour qu'une coopération internationale puisse s'établir suivant l'idéologie des techniciens et des masses, il faut une sorte de désintéressement, dont la France est capable, mais qui doit être le même pour tous. Des individus sont morts « pour que les matins chantent » ; il ne faut pas que les Nations aient été sacrifiées en vain.

E. MINOST.

RÉFLEXIONS SUR L'ÉCONOMIE DIRIGÉE.

RÉALITÉS ET CONCEPTIONS MODIFIÉES PAR LA GUERRE.

Cinq ans et demi de guerre ont amené dans la structure économique des pays belligérants, aussi bien que dans celle des pays neutres, des modifications beaucoup plus grandes qu'il ne s'en est produit durant les vingt années de paix. Notre image de l'organisation économique la plus juste et la plus efficace a changé conformément aux faits. Le résidu de la doctrine classique, encore vivante en 1930, a été abandonné. Les principes selon lesquels nous avons réagi à la crise de 1929 sont devenus caducs. Il ne peut subsister aucun doute que l'économie nationale future ainsi que les relations internationales seront basées sur des maximes entièrement différentes.

On prend conscience de l'envergure de cette révolution dans les réalités et les conceptions quand on relit la littérature économique de 1930 pour la comparer aux écrits actuels. Les auteurs considéraient alors les travaux publics comme menant à l'inflation, les assurances sociales comme une charge insupportable ajoutée au coût de la production, les restrictions monétaires comme la faillite du commerce mondial. Toutes ces mesures ont pourtant été réalisées sans que les conséquences prophétisées aient surgi. Les praticiens firent taire les remords théoriques et étendirent les restrictions monétaires à la zone

sterling, les travaux publics devinrent une mesure contre le chômage et les assurances sociales se transformèrent en plans de sécurité sociale. Quand la guerre éclata, il existait déjà certaines conditions qui permettaient un ajustement rapide de la production aux besoins militaires.

Nos théoriciens de 1930 durent être encore bien plus horrifiés par ce qui arriva sous la pression de la guerre. La production de guerre prouva une fois de plus, d'une manière plus évidente encore, la supériorité de l'économie dirigée sur l'initiative privée. Les réarmements anglais et américains n'auraient guère obtenu l'efficacité actuelle sans les plans du Bureau de la Production. Le contrôle des prix et le rationnement ont empêché la hausse des prix. Le mécanisme de l'offre et de la demande, considéré autrefois comme irrépessible, a été abrogé. La production de guerre a supprimé le chômage, but que la politique d'avant guerre n'avait su atteindre. Les Trade-Unions ont accepté la stabilisation des salaires et soumis les conflits du travail à des arbitres. Les bénéfices excessifs ont été supprimés. L'investissement des capitaux est réglementé d'après les besoins les plus urgents et non d'après le profit le plus grand. Les monopoles privés dans l'industrie et le commerce furent remplacés par des conseils publics pour chaque branche, qui contrôlent les chiffres, les prix de revient et le rendement des entreprises privées. Des cartels obligatoires de ce genre avaient déjà été créés en France et en Allemagne en 1931, sous la pression de la crise. En Angleterre, 52 branches ont été soumises à des plans depuis 1939.

Les impôts ont atteint durant la guerre un niveau inconnu jusque là. La sécurité sociale est reconnue comme une des conditions essentielles de l'efficacité du travail. Le projet proposé par Beveridge pour l'Angleterre n'aurait jamais été accepté avant la guerre. Le financement des dépenses de guerre a montré une élasticité remarquable du budget. Les réactions inflationnistes ont été

supprimées par un change dirigé, l'épargne et la restriction dans la consommation. Le contrôle des transferts s'est montré capable de stabiliser le taux du change étranger. La stabilisation des monnaies après la guerre tirera parti, à l'échelle internationale, de ces expériences. Les mouvements internationaux du capital seront certainement contrôlés même après la guerre.

Les accords internationaux sur la navigation et les transports aériens sont déjà conclus, ou imminents. Des pooles internationaux vont stabiliser les principaux marchés de matières premières en intervenant dans l'offre et la demande. Des traités bilatéraux et régionaux de commerce, considérés autrefois comme une politique de discrimination, règlent les échanges de marchandises même avec des niveaux de prix les plus divergents et empêchent la politique d'isolement et de restriction d'avant guerre.

Ce ne sont là que quelques-uns des faits qui indiquent une évolution profonde des méthodes de l'économie. Il est significatif que les belligérants soient arrivés à des mesures similaires des deux côtés. Le développement aux États-Unis, toutefois, est demeuré en arrière de celui de l'Angleterre.

Tandis que la réorganisation sociale en 1918 se fit au cours de révolutions politiques, certains efforts permettront, semble-t-il, que des réformes après cette guerre soient exécutées aussi selon des plans préparés à l'avance et des accords.

Le régime d'organisation n'est point lié à la guerre, et pas spécialement à cette guerre. Le Japon fut le premier pays qui, en plein monde libéral, s'industrialisa, dès 1875, d'après un plan. Salazar établit un plan de dix ans pour la reconstruction du Portugal en 1926. L'industrie turque fut développée selon un plan de quatre ans. Les plans quinquennaux russes furent copiés en de nombreux points par les auteurs du plan allemand de quatre ans de 1936. L'histoire des plans annuels n'est pas encore écrite.

LES PLANS SONT À LA MODE.

Les réformateurs sociaux et les révolutionnaires du XIX^e siècle, depuis Owen et Proudhon, insistaient déjà sur la « planification ». Mais pour une raison différente : ils n'osaient pas, en vue du progrès industriel, blâmer les systèmes libéraux et les déclarer inefficaces, ils arguaient seulement de l'exploitation des classes par la concurrence. Leurs idées d'organisation étaient plutôt basées sur la morale que sur l'économie. Le « Socialisme scientifique » même, avec sa croyance à la condamnation du capitalisme, n'était point exempt de mysticisme.

Les partisans du « dirigisme », de nos jours, sont des réalistes. Ils accusent l'économie libérale d'infériorité technique qui apparaît avec évidence dans la productivité plus grande des systèmes planifiés. Ils démontrent que des questions purement techniques, comme la standardisation ou la spécialisation de la production, ne peuvent plus être réalisées par la libre concurrence, mais seulement par des plans. Les arguments de justice et de morale viennent en second lieu. Ce n'est qu'aujourd'hui que l'économie dirigée est entrée dans le domaine de la science, libre de toute hypothèque religieuse et de sentimentalisme social qui caractérisaient les idéologies du siècle passé.

Le premier ressort donné à ces idées vint du côté des techniciens américains et des comptables allemands. Les « technocrates » américains relevèrent qu'à partir d'une certaine étape du développement technique, la libre concurrence, qui était d'abord un facteur de rationalisation, devient un obstacle au perfectionnement ultérieur de l'outillage industriel. Par exemple, des laboratoires coûteux nécessaires aux industries chimiques ne purent être installés que lorsque ces industries se réunirent en un trust unique. La comptabilité aussi préconisait la

« planification » comme étant une méthode supérieure à n'importe quelle forme de compétition. Schmalenbach déclara au Congrès des Comptables en 1928 : « Des plans, même faux, sont préférables à la meilleure forme de liberté des intérêts, car ils évitent les frais énormes de la lutte de la concurrence en publicité, commissions de vente et variations des types. »

Une autre impulsion dans le même sens vint de la concentration des entreprises en trusts et cartels. Tschiersky écrivit en 1929 : « La fonction des cartels s'étend déjà bien au delà de la sphère des intérêts privés et leur politique adopte de plus en plus le caractère d'une politique publique subsidiaire, par exemple dans les accords de commerce extérieur, dans l'établissement des *quotas* de production et dans l'encouragement des investissements. Dans ces fonctions, les cartels se rapprochent des centres de planification dont les gouvernements prendront un jour la suite. »

En ce qui concerne la politique monétaire, le « dirigisme » gagna du terrain dès la période de stabilisation qui suivit l'autre guerre et fut mis à la mode par la crise de 1929. Ici plus qu'ailleurs, le libre jeu des intérêts s'avéra impuissant à restaurer l'équilibre détruit. Le livre de Sir Blackett, *La monnaie dirigée*, publié en 1932, indiquait déjà l'aliénation certaine du système libéral. En connexion avec la monnaie dirigée, le commerce extérieur dut être soumis à des règlements correspondants sous forme d'accords bilatéraux.

La crise de 1929 montra avec évidence que le mécanisme de l'économie des marchés n'avait plus le pouvoir d'absorber le nombre croissant des chômeurs et que la politique du travail pour tous devait être basée sur des plans. Des mesures aléatoires, comme le remboursement des crédits du chômage à la firme qui engagerait des ouvriers supplémentaires, ou l'allocation de crédits pour la réparation des maisons, n'eurent point d'effet décisif. La théorie de Keynes fut accueillie comme une révélation

en face de l'impuissance de la théorie classique qui explique le chômage comme étant la conséquence de salaires exagérés, ou bien le résultat de la surpopulation.

Durant la guerre, les conceptions, en Angleterre surtout, changèrent d'une manière décisive en faveur de la planification, indépendamment de toute opinion politique ou des groupements d'intérêts. Dans les nombreuses publications économiques, c'est devenu un truisme, basé sur l'expérience de la production de guerre, que le seul moyen de rétablir l'équilibre après guerre serait l'économie dirigée. Cela est vrai pour la reconstruction des maisons et des villes, pour la transformation de la production de guerre en production de paix, pour la formation des prix et des revenus, pour le commerce extérieur, la monnaie et le crédit, bref, pour à peu près tous les secteurs de l'économie. On ne peut entendre que quelques voix discordantes comme par exemple le *Brake for planning* de Robbins. Le refuge des libéraux est la Suisse et dans une certaine mesure les États-Unis.

Ce changement brusque dans les vues économiques de l'Angleterre est d'autant plus remarquable que les spécialistes britanniques durant les deux dernières décades avaient moins tenu compte des problèmes de « l'économie dirigée » en France (Mossé), de « l'étatisme » en Allemagne, du « corporatisme » en Italie ou du « collectivisme » en Russie. Les économistes britanniques considéraient plutôt toutes les formes d'intervention de l'État comme prédestinées à diminuer la productivité et la richesse nationales, à restreindre le progrès technique et à encourager la bureaucratie. L'intervention de l'État dans le commerce extérieur était considérée comme une « politique discriminatoire » responsable de la baisse du commerce mondial à un tiers de son volume en 1929. Pigou, Robbins, Hayek s'opposaient à la théorie du travail pour tous et, pour eux, la création du crédit s'identifiait à l'inflation.

Aujourd'hui, les « hérésies » continentales du passé

sont des parties essentielles des programmes d'après guerre en ce qui concerne la politique du travail, la sécurité sociale : l'offensive d'exportation, l'amélioration de la production par le progrès technique et la stabilisation de la monnaie. L'*Economist* lui-même, ce gardien de la tradition libérale britannique, admet que « nous nous acheminons vers une ère d'administration dirigée des affaires économiques par des centrales publiques » et que « l'État a une part de responsabilité dans la situation des affaires économiques ».

LE RELATIVISME HISTORIQUE.

Il est caractéristique que toutes les doctrines sociales qui naissent des changements des conditions matérielles prétendent avoir finalement découvert la vérité absolue après des siècles d'erreurs, alors que leur propre validité est liée à l'état actuel du développement. La supériorité de l'économie dirigée sur l'économie libérale n'est pas absolue et dépend des conditions spéciales du XIX^e siècle qui résultèrent de la dernière étape du développement industriel. L'enthousiasme actuel pour l'économie dirigée omet ce fait, exactement comme les premiers classiques, dans leur enthousiasme pour la liberté et le libre jeu, omirent que le système libéral ne prouve son efficacité que dans les conditions historiques uniques du XIX^e siècle. Ils firent un principe absolu de ce qui n'était qu'une institution temporairement efficace. Ces conditions étaient l'augmentation de la population, les nouvelles inventions techniques, l'expansion des marchés dans le monde entier.

L'augmentation de la population nécessite une augmentation de la production et par conséquent des méthodes de production perfectionnées. La série des nouvelles inventions techniques à la fin du XIX^e siècle permit à la société la production en masse. De vastes investisse-

ments procurèrent du travail à la population décuplée. Les progrès du transport ouvrirent de nouvelles sources de matières premières pour cette production et de nouveaux marchés pour le surplus des produits fabriqués. Avec la combinaison de ces trois conditions, l'initiative privée était le moyen qui convenait le mieux au progrès de l'économie, alors que les privilèges et les monopoles du passé arrêtaient plutôt le développement. A. Smith avait raison pour son temps lorsqu'il écrivait : « Chaque individu s'ingénie continuellement à trouver l'utilisation la plus avantageuse de tout capital dont il peut disposer. C'est en réalité son propre avantage qu'il cherche et non celui de la société. Mais l'étude de son propre avantage le mène naturellement, ou plutôt nécessairement, à préférer l'utilisation qui est justement la plus avantageuse pour la société. En général il n'a guère l'intention de promouvoir l'intérêt public et ne sait même pas dans quelle mesure il le sert... en dirigeant telle industrie pour que sa production soit de la plus grande valeur, il n'a en vue que son propre profit et il est en cela, comme dans beaucoup de cas, guidé par une main invisible à servir une fin qui ne faisait pas partie de ses intentions... Je n'ai jamais vu ceux qui affectent de faire du commerce pour le bien public accomplir un travail utile. »

Lorsqu'une couverture est assez grande, le meilleur moyen de la déplier est évidemment que chacun tire sur un pan. Si, toutefois, la couverture est trop petite pour tous les partenaires ensemble, cette méthode dégénère en une lutte et la couverture finit par être infailliblement déchirée.

Ainsi, la libre concurrence est certainement une méthode efficace pour mobiliser le maximum d'éléments productifs dans un corps économique grandissant perpétuellement en population, en procédés techniques et en territoires. Toutefois, aussitôt que l'expansion s'arrête à la suite du déclin de l'un ou de l'autre de ces facteurs,

la concurrence se transforme en une lutte pour la plus grosse part qui se termine par le monopole du partenaire le plus fort.

Depuis 1890 environ, l'augmentation de la population dans les pays industriels s'est ralentie à cause du déclin rapide de la natalité. En conséquence, la population est devenue trop âgée, c'est-à-dire qu'un plus grand pourcentage de la population est en âge de travailler et une plus petite proportion constitue les consommateurs purs. Il y a relativement un plus grand potentiel de travail disponible pour produire la même quantité de marchandises.

Depuis la dernière guerre, les inventions techniques fondamentales qui nécessitent un changement total de l'outillage industriel ont été rares. La majorité des inventions consistaient dans l'amélioration de procédés connus. Le profit que l'on peut tirer de telles améliorations est plus petit que celui qu'apportent des innovations techniques révolutionnaires.

Les marchés mondiaux sont déjà répartis entre les puissances industrielles. On peut à peine découvrir de nouveaux marchés pour le surplus de la production. L'industrialisation des pays agricoles n'a fait qu'aggraver les conditions d'exportation des pays industriels anciens. Des trois facteurs de développement, on ne peut attendre aucun élan vers l'expansion, mais plutôt une restriction de l'activité économique.

Simultanément à ce déclin, le système du libéralisme économique devint précaire. La concurrence signifiait de plus en plus la ruine de certaines classes qui s'organisèrent en monopoles pour protéger leurs droits vitaux. De plus, l'initiative privée se trouva incapable d'assurer le progrès technique et l'augmentation du standard de vie. L'acuité de la concurrence entraînait un coût très élevé de publicité, détruisait le capital d'investissement. Elle n'était plus une garantie de production maxima et de la meilleure qualité aux prix les plus bas. Le chômage

permanent apparut dès 1918. C'est la preuve la plus évidente que l'économie libérale a échoué dans sa tâche de réaliser le maximum de richesse des nations.

« La pauvreté dans l'abondance » voilà la caractéristique du libéralisme économique de nos jours !

A ce stade du développement, la planification a démontré sa supériorité sur l'initiative privée dans presque tous les secteurs de l'activité économique. Déjà au début du xx^e siècle la concentration des entreprises en cartels et trusts, sans parler des intentions monopolisantes, ouvrit une nouvelle voie à la rationalisation de la production et de la distribution, à laquelle l'entrepreneur privé n'avait pas accès, par la spécialisation de la production, la standardisation des produits et la répartition des marchés. Alors que sous le régime de la concurrence, l'entreprise privée est obligée de produire autant de types et de marchandises que possible, les cartels et les sociétés réservent chaque type à un membre seulement. Ils réduisent le nombre de types aux principaux produits standards et permettent ainsi la production en masse d'une manière extensive. Avec la concurrence, chaque entreprise doit dépenser pour la publicité et les commissions du détaillant. Les cartels et les trusts vendent leurs produits soit par le canal de leurs propres distributeurs, ou bien ils s'arrangent à réduire les commissions du détaillant sans être contrecarré par des concurrents. Les frais de distribution sont réduits par les cartels à un tiers de ce qu'ils sont sous le régime de la concurrence. Les trusts continuèrent les entreprises qui, isolées, avaient dû fermer, ne rapportant aucun bénéfice, et ils fermèrent des établissements qui, isolés, auraient pu continuer, car ils n'avaient en vue que les résultats de la société dans son ensemble. Les points de vue individuels dans les comptes furent abrogés en faveur d'une politique de plus en plus collective ayant pour but les résultats maxima pour la société.

Mais des concentrations énormes de ce genre assu-

maient une responsabilité beaucoup plus grande dans l'économie nationale que l'entreprise privée. Un trust comme l'« Imperial Chemical Industries » est plus intéressé au progrès et à l'amélioration constante de ses produits qu'à des dividendes plus élevés dans le temps le plus court possible. Les bénéfices sont réinvestis pour créer des instituts de recherches et des institutions charitables. La mentalité de l'entrepreneur a changé avec la taille de l'entreprise. L'écroulement d'un trust géant comme celui-ci aurait des conséquences tellement étendues pour toutes les autres branches que le gouvernement doit le soutenir en cas de crise. La concentration des entreprises préparait ainsi la voie à l'intervention, de l'État, à l'étatisme

La guerre a encouragé les concentrations dans le but de développer la production des sociétés. Par conséquent, la tendance à l'étatisme va augmenter.

ACTIVITÉ ET ADMINISTRATION ÉCONOMIQUES.

Il existe deux secteurs tout à fait séparés dans l'économie actuelle :

Le secteur de l'activité économique, dans lequel l'initiative personnelle est toujours essentielle pour le résultat, telles que de nombreuses branches de la production et de la consommation des marchandises, et le secteur de l'administration économique, dans laquelle l'initiative privée n'est plus nécessaire après que l'affaire entière est stabilisée et où l'organisation interne est plus importante que l'expansion externe, comme par exemple les compagnies d'assurances, les banques centrales et beaucoup de banques de crédit, les chemins de fer, la navigation et certaines branches de l'industrie lourde. La responsabilité de l'activité dans de telles branches d'une position clé pour l'économie entière est trop grande pour laisser les décisions entièrement au directeur privé. De telles

branches sont mûres pour la nationalisation ou pour le contrôle national. D'ailleurs, entre les deux méthodes il n'existe qu'une petite différence et la question de l'expropriation, si on tient compte du strict contrôle des entreprises privées par le gouvernement, n'a plus l'importance que les réformateurs sociaux du XIX^e siècle lui attribuaient.

Certains progrès essentiels de la technique moderne ne sont plus réalisables dans le système de la libre concurrence.

La standardisation accrue des produits, à laquelle nous devons non seulement des prix plus bas mais aussi un confort plus réel, dépend de la concentration de la production dans quelques établissements. La production en masse oblige à la concentration, et la concentration aboutit, par la responsabilité accrue qu'elle implique, au contrôle public.

C'est la pratique des trusts et des cartels qui a entraîné le contrôle gouvernemental. Ils fermaient les usines dans un pays et laissaient au gouvernement la charge des chômeurs, uniquement parce qu'ils obtenaient des prix plus hauts en diminuant la production ; ou bien ils exploitaient le consommateur par des prix de monopole ; ou bien encore, ils empêchaient l'exploitation de nouvelles inventions techniques. Toutes ces pratiques menaient à l'intervention de l'État.

Mais le facteur le plus important qui menait à l'étatisme était le fait que les dimensions de la production privée n'étaient pas suffisantes pour employer la totalité de la main-d'œuvre disponible. Les entreprises privées ne peuvent considérer comme profitables, et par conséquent admissibles, que les investissements qui procurent des profits à l'entreprise qui a fait l'investissement, et cela quelle que soit par ailleurs l'augmentation que l'entreprise peut provoquer dans la productivité totale du pays. Une grande route, par exemple, ne rapporte pas son coût au constructeur. Mais la valeur

de la terre ouverte aux marchés grâce à elle augmente, les profits des propriétaires terriens s'élèvent, le tourisme s'améliore, les automobiles et les combustibles trouvent un meilleur débouché; tous ces profits indirects mis ensemble rendent la route profitable au plus haut degré. On peut donc la considérer comme un investissement acceptable par suite des profits indirects qu'elle implique.

Soutiendra-t-on que la construction de la route ne devait pas être entreprise uniquement parce que d'après notre code civil les profits ne retourneraient pas au capitaliste qui aurait investi l'argent mais à d'autres firmes qui profitent indirectement de la nouvelle route sans participer au prix de la construction? Dans tous les cas analogues, le gouvernement prend à sa charge la construction de la route et couvre les frais grâce au revenu des impôts.

Aussi longtemps que toute la main-d'œuvre disponible était occupée par les projets privés, il n'était pas nécessaire de tenir compte de tels investissements qui entraînent des circuits de bénéfices indirects. L'initiative privée mobilisait le maximum des facteurs productifs de l'économie nationale. Mais plus le chômage devint un phénomène permanent dans les pays industriels du monde, et plus l'épargne et la formation du capital dépassaient les capitaux investis, plus le gouvernement fut forcé d'exécuter lui-même des investissements à profits indirects. Les travaux publics devinrent ainsi un supplément essentiel à l'activité économique privée.

Cependant, Keynes et son école négligent le fait que le gouvernement aussi, dans ses investissements publics, est lié par le principe du profit, avec cette seule différence que les méthodes pour calculer ce profit diffèrent pour un entrepreneur privé ou pour le gouvernement : alors que l'entrepreneur ne tient compte que des bénéfices qui lui reviennent personnellement, le gouvernement tient compte des bénéfices qui se produisent n'importe où dans la vie économique du pays. Par conséquent, l'ampli-

tude possible des investissements publics est bien plus vaste que celle de l'initiative privée.

Si par contre, le gouvernement ne tient pas compte au moins des bénéfices indirects des travaux publics et qu'il les étend, comme Keyne le postule, jusqu'aux limites du travail pour tous, sans s'occuper si ce sont des institutions productives qui sont créées ou si c'est simplement une colline qui est transportée d'un endroit à un autre, le résultat sera une diminution dans le standard de vie de la population, dans la mesure exacte où les profits indirects des travaux publics font défaut.

L'enthousiasme moderne pour l'économie dirigée pousse à négliger ce principe du surplus, qui est valide en économie publique aussi bien que privée, bien que calculé d'après des méthodes différentes.

Tels sont les faits essentiels qui entraînent le revirement de l'opinion en faveur du dirigisme après que le public ait eu foi pendant plus de cent ans dans la supériorité de l'initiative privée sur l'intervention de l'État.

LES BUTS DE L'ÉCONOMIE DIRIGÉE.

L'Économie dirigée n'est point une fin en soi, mais seulement un moyen pour réaliser certains buts.

Parmi ces buts, cinq idées principales ressortent des discussions confuses d'aujourd'hui, dans la littérature économique anglaise par exemple :

Le maintien du travail pour tous.

La sécurité sociale pour la classe ouvrière.

L'augmentation de la production de l'industrie anglaise par l'amélioration de l'équipement technique.

L'offensive d'exportation de la Grande-Bretagne.

La stabilisation des facteurs principaux de la vie économique comme la valeur de la monnaie, les prix, les cycles d'affaires.

Passons chacun de ces cinq points au crible de la critique.

Le travail pour tous. — Le *Livre blanc sur la politique de suppression du chômage*, publié en 1944 à Londres, examine la possibilité de créer après la guerre de nouveaux emplois. En même temps, l'Institut de statistiques de l'Université d'Oxford publia une compilation sur « l'économie du travail pour tous », recherchant les principales conditions de cet idéal.

Le chômage permanent en Angleterre avant la guerre, après élimination des fluctuations saisonnières et cycliques, est estimé à environ un million sept cent mille. Le retour à l'agriculture en Angleterre durant la guerre a absorbé environ cinq cent mille hommes, la production de guerre et le service militaire le reste. De plus, environ dix millions de personnes ont été mobilisées durant la guerre pour des occupations ayant rapport à la guerre.

Or le problème est justement de trouver les moyens de maintenir cet état de choses après la guerre. Keyne développa la « Théorie générale » du travail pour tous, vivement critiquée par Pigou dans son livre *Équilibre et Travail*.

La discussion montre que ni les théoriciens ni les praticiens ne sont prêts à accepter le chômage comme une destinée irrévocable ou même comme la contre-partie inévitable du progrès technique. La politique du travail pour tous est devenue le but principal de l'économie dirigée.

On ne peut guère toutefois nier qu'une telle politique implique un certain degré de travail obligatoire au lieu du contrat de travail libre, et une réglementation gouvernementale au lieu de la formation des salaires par l'offre et la demande. La position du travailleur change et les *trade-unions*, représentants des intérêts de classe dans l'économie libérale, deviennent un organe dans l'exécution du plan. La question est de savoir si l'on peut concilier le travail pour tous avec une augmentation

constante du standard des salaires. En général, nous observons une différenciation progressive des salaires dans les différentes branches en Russie aussi bien que dans les pays belligérants, durant la guerre. Cette différenciation est due au degré divers de productivité dans les secteurs de la production continués artificiellement en vue de procurer le travail à tous. De sorte que l'unification des pourcentages de profits ne saurait être complétée. En conséquence, les changements du lieu de travail sont limités, par exemple par des passeports de travail en Russie et en Allemagne.

La sécurité sociale. — La compensation à ces sacrifices de la part du travailleur est la sécurité sociale. Le plan Beveridge choisit l'essentiel des idées de l'assurance sociale obligatoire et unifiée qui avait été mise en vigueur en Autriche depuis 1883 et en Allemagne depuis 1891. Les assurances sur la santé, les accidents, la vieillesse et le chômage furent originellement introduites par les partis conservateurs contre les protestations des socialistes afin de calmer les mouvements révolutionnaires. Après la dernière guerre, les partis socialistes reprirent l'initiative dans cette matière et essayèrent de pousser les assurances sociales, dans l'espoir d'aboutir inévitablement à la nationalisation de l'industrie : les entreprises incapables de supporter le coût exagéré des assurances sociales devaient se remettre aux mains des Gouvernements. Les industriels éludèrent cette conséquence par une rationalisation excessive de la production, remplaçant la main-d'œuvre par les machines. Par conséquent la position des ouvriers fut affaiblie.

L'assurance sociale développa deux tendances : d'abord le déplacement des contributions au coût de l'assurance sur des classes de plus en plus étendues de la population, qui ne sont pas directement incluses dans les bénéficiaires, et deuxièmement, l'extension de l'assurance sociale aux groupes sociaux qui n'appartiennent pas aux classes ouvrières, dans le but de créer une « assurance du peuple »

générale, réalisant la sécurité nationale pour tous.

Williamson demande « le coût de l'assurance sociale » selon les propositions de Beveridge. La somme approximative de 80 millions de livres par an alourdirait le prix de la production de l'industrie anglaise, ce qui nuirait à sa capacité de compétition dans les marchés mondiaux, s'il n'est pas compensé par un progrès correspondant de l'efficacité technique de l'outillage industriel.

L'offensive d'exportation. — L'augmentation des exportations après la guerre est un point essentiel du programme d'après-guerre anglais aussi bien qu'américain, et cela pour deux raisons : d'abord, le travail pour tous ne peut être maintenu qu'à condition d'une augmentation des exportations. En Angleterre, 35 % des travailleurs avant la guerre s'occupaient, directement ou indirectement, de produits d'exportation. Aux États-Unis, le pourcentage de l'exportation s'élevait à 13 % seulement de la production totale, et il y avait de fortes tendances à renforcer la consommation intérieure par des salaires plus élevés au lieu de vendre des produits à des prix de *dumping* sur les marchés étrangers. Aujourd'hui, cet isolationnisme de Ford et Filene a presque disparu excepté dans les cercles de quelques banquiers comme Winthrop Aldrich. La seconde raison pour l'offensive d'exportation est le déséquilibre dans la balance des paiements internationaux, spécialement de la Grande-Bretagne. Avant la guerre, le capital anglais investi à l'étranger retournait annuellement à la métropole environ 400 millions de livres qui couvraient le surplus des importations de l'Angleterre. Durant la guerre, il se produisit le retrait des investissements dans la proportion de 2 milliards 200 millions sur le total de 3 milliards 700 millions de livres d'investissements à l'étranger, et même davantage ; l'endettement de l'Angleterre vis-à-vis des membres du bloc sterling et de l'Amérique du Sud, augmenta d'environ 3 milliards de livres. Cela implique un déficit annuel dans la balance internationale des

payements d'environ 500 millions de livres (Molson). Des déclarations officielles révélèrent de plus que les exportations anglaises durant la guerre ont été réduites à la moitié de ce qu'elles étaient auparavant, ce qui implique un autre déficit à venir de 250 millions de livres par année dans la balance des payements internationaux. Afin de restaurer l'équilibre sur les bases d'avant guerre, les exportations anglaises doivent augmenter leur niveau actuel de 250 millions à environ 1 milliard de livres par an.

Un programme aussi vaste nécessite des équipements techniques modernisés de l'industrie britannique et l'accès des marchandises anglaises aux marchés étrangers. Il est douteux que la rationalisation de l'industrie puisse être menée à bien par l'initiative privée, sans l'intervention de l'État. Déjà durant la guerre, la concentration de l'industrie anglaise a fait de grands progrès, la standardisation des produits et des prix est imposée aux entreprises par des conseils obligatoires établis déjà dans 52 branches. La politique rétrograde des cartels et des sociétés est supervisée. Les expériences de la production de guerre ont déjà prouvé que l'augmentation de la production ne peut être accomplie que par la direction ou même la suppression de l'initiative privée et son remplacement par une rationalisation centrale.

Pour rendre les marchés étrangers accessibles aux marchandises anglaises, l'accord du bloc streling ainsi que les principes de la Conférence d'Ottawa de 1932 peuvent être exploités sur une plus grande échelle. Toutefois, on ne peut réaliser cela que sur la base des accords bilatéraux qui avaient été condamnés avant la guerre comme politique de discrimination. Le récent traité commercial anglo-égyptien indique une nouvelle forme de la politique extérieure anglaise qui toutefois contredit le principe idéaliste du commerce mondial libre annoncé par la Chambre américaine de Commerce, par Bidwell et par certains représentants à la conférence monétaire de Bretton Woods.

La Grande-Bretagne elle-même remplaça, en 1938, après six ans d'expérience, le système préférentiel d'Ottawa par le traité commercial avec les États-Unis, parce que l'Empire s'avéra n'être pas une zone se suffisant à elle-même : même après Ottawa, les colonies britanniques vendaient 70 % de leurs produits à des pays en dehors du bloc sterling et achetaient 63 % de leurs importations à des pays en dehors de ce bloc (Hancock). Il est par conséquent douteux que l'offensive d'exportation projetée utilisera avec grand profit les possibilités commerciales encore inexploitées de la zone sterling.

De toute façon, la Grande-Bretagne cessera d'être un pays exportant du capital et deviendra un pays exportant des produits fabriqués. Les espoirs exagérés en un commerce mondial libre après la guerre sont plutôt illusoire si l'on considère la tendance générale à la planification, qui inclura également le commerce extérieur, et si l'on tient compte du déséquilibre des prix et de la production dans le monde entier, causé par la guerre.

Augmentation de la production. — L'*Economist*, dans une série de huit articles, en 1944, met au premier plan de toute économie dirigée, l'augmentation de la productivité par la rationalisation technique de la production, la standardisation des produits et la simplification de la vente. La productivité est mesurée par le « rendement par heure de main-d'œuvre ». L'industrie britannique est restée à mi-chemin derrière le développement américain des vingt dernières années. L'initiative privée n'était pas assez efficace pour tirer parti de l'abondant capital disponible. Le progrès technique, par conséquent, doit être soumis à des directives centrales et à des plans. L'*Economist* dénie au principe libéral la capacité de mener à bien ce travail : « La liberté du commerce n'est pas synonyme de l'expansion, ni la planification des restrictions. L'humanité a décidé de toute évidence de contrôler son domaine économique entier. C'est là la tendance de tout développement humain, et il n'y a guère de possibilité de l'arrêter

même si cela était désirable. . . La détermination apparaît en impératif catégorique d'éviter les grandes dépressions, le chômage en masse et la pauvreté au sein de la richesse potentielle. Ce n'est point là se révolter contre la doctrine libérale, mais la restaurer.»

Il est intéressant de trouver ici la répétition du même argument par lequel la théorie économique libérale en Europe Centrale, il y a vingt ans, préconisait l'économie dirigée comme étant la restauration des conditions faussées de la libre concurrence (Weber). Cette courtoisie envers une doctrine caduque ne révoque point le fait que même les anciens porte-parole du libéralisme reconnaissent la supériorité de l'économie dirigée sur la libre concurrence.

Mais l'*Economist* considère que les moyens principaux pour réaliser l'augmentation de la productivité sont au nombre de deux : « Pour une politique de prospérité audacieuse et positive, il est nécessaire : d'abord, qu'il y ait des profits adéquats pour attirer et récompenser l'investissement en équipements productifs, et deuxièmement, il doit y avoir la plus puissante et la plus inexorable pression pour réduire le coût de la production.» Ce sont là exactement les deux postulats sur lesquels la foi en la « prospérité perpétuelle » aux États-Unis était basée en 1925. Les résultats désastreux de ces principes en 1929 mettent en garde contre le renouveau d'un système d'intervention de l'État sur ce modèle. Les bénéfices élevés, l'encouragement de l'expansion des crédits, et un prix de revient bas, c'est-à-dire, d'après le principe de la plus faible résistance, des salaires bas, menant à la sous-consommation, sont exactement les moyens par lesquels fut provoquée la crise de 1929.

La « prospérité perpétuelle », s'il est possible de l'atteindre, nécessite la systématisation des épargnes en proportion des investissements, d'une portion des salaires égale au rendement, d'un taux d'intérêt très bas permettant l'élargissement de l'espace des investisse-

ments admissibles, de progrès uniformes dans toutes les branches, de la concentration de la production sans l'interférence de monopoles privés, etc. Il est clair que les méthodes d'avant guerre d'encouragement de la production, de réduction du chômage et d'enrichissement de la nation ont échoué. La politique de richesse, telle que l'*Economist* la préconise, ne saurait revenir à ces méthodes surannées, mais doit suivre les nouvelles voies de la systématisation ouvertes par l'économie de guerre.

La stabilisation. — Alors que durant tout le XIX^e siècle les fluctuations économiques étaient considérées comme les moyens essentiels pour trouver l'équilibre des marchés, aujourd'hui, les fluctuations sont attribuées à un défaut du mécanisme économique. La stabilisation est le mot d'ordre principal dans toutes les sections de l'activité économique. Les sociétés par actions ont stabilisé les dividendes durant des années; les Trade Unions ont stabilisé les conditions du travail; les cartels, compagnies et trusts stabilisèrent les prix, le contingent de production, les conditions de vente; les banques centrales ont stabilisé les taux d'escompte; les gouvernements enfin, les conditions d'exportation, les taux du change étranger, etc. La politique économique non seulement du gouvernement mais aussi des organisations privées est nettement tournée vers la stabilisation.

Pendant la guerre les gouvernements continuèrent la politique de stabilisation, fixant les salaires, les prix, la consommation, etc., d'après les projets de reconstruction d'après guerre, des organisations internationales telles que le Fonds monétaire, la Banque mondiale pour la Reconstruction, les Départements de Commerce, auraient à étendre la stabilisation aux marchés de matières premières, aux contingents d'exportation, aux taux des changes étrangers, et aux mouvements internationaux du capital. Tous ces faits, projets et déclarations, sont des symptômes de l'étendue que revêt aujourd'hui le désir de

conditions économiques stables. La stabilisation est considérée comme désirable en soi.

Il y a cependant deux faits que les critiques devraient prendre en considération : d'abord, que toutes les stabilisations partielles dans les différents secteurs économiques n'ont pas assuré la stabilité de l'économie mondiale dans son ensemble. Au contraire, il semble que la stabilisation des prix par les cartels, par exemple, ait aggravé les fluctuations du contingent de production, et la stabilisation du taux du change extérieur de la monnaie ait accentué la différenciation du niveau de prix entre les pays, de même que lorsqu'une valve est fermée, la pression double s'exerce sur l'autre valve.

C'est ce que, par exemple, les plans pour la stabilisation de la monnaie, de Keynes, de White, ainsi que la déclaration conjointe que la conférence monétaire de Bretton Woods adopta, ont complètement omis : la fixation du taux du change étranger, sur un déséquilibre des prix, de la production et du commerce extérieur, produit l'effet opposé de celui qu'on attendait ; elle n'implique pas automatiquement l'équilibre mais est seulement efficace lorsque l'équilibre a été préalablement établi. La stabilisation d'un secteur isolé de l'économie signifie la perturbation de l'équilibre du tout.

Deuxièmement : bien que la stabilisation procure une certaine sécurité à toutes les classes, elle arrête la voie du progrès et du développement. Les privilèges des *beati possidentes* sont pétrifiés et la carrière des jeunes est bloquée. Une telle stabilisation n'est possible, sans réactions révolutionnaires, qu'en périodes de diminution de la population, de cessation des inventions et d'arrêt définitif de l'expansion territoriale. La stabilisation dans ce cas est plutôt un symptôme de décadence que de développement.

ÉCONOMIE DIRIGÉE ET DÉMOCRATIE POLITIQUE.

Max Scheler et K. Mannheim dans leur *Sociologie de la Science* ont expliqué qu'il existe une interdépendance très proche de structure dans les différents domaines de la vie sociale. Ce n'est pas accidentellement que le libéralisme économique apparut en même temps que la démocratie politique, que la sécularisation de l'éducation, etc.

La tendance à l'économie dirigée implique également certains changements dans la structure politique des démocraties.

L'économie dirigée nécessite des mesures conséquentes et continues. Wagemann, dans sa *Stratégie du Dirigisme*, souligne combien importants sont les plus petits détails dans tous les efforts. Il y a de ces mesures qui ne sauraient être exécutées qu'à fond ou pas du tout. Si deux personnes sont d'opinion opposée sur la construction d'un pont il est impossible de conclure le compromis de ne construire le pont que jusqu'au milieu de la rivière. Bien plus, chaque mesure, une fois prise, implique des mesures complémentaires dans les secteurs voisins. Les investissements ne peuvent être encouragés si, pour d'autres raisons, le taux d'intérêt est augmenté, ou la consommation réduite. Les mesures dans tous les secteurs doivent être coordonnées et équilibrées dans un plan central. C'est ce que Wagemann entend par « conséquence du dirigisme » et que Mossé a souligné dans son étude sur l'économie dirigée.

Ce postulat entraîne une forte centralisation de l'administration dans le but de subordonner les ambitions régionales au tout. Il entraîne de plus que les questions techniques, comme le cas du pont de notre exemple, soient exempts de marchandages et de compromis des deux partis. La continuité dans la rationalisation signifie

qu'un plan une fois commencé ne saurait être abandonné, si le gouvernement change, sans de grandes pertes. C'était une des caractéristiques des démocraties durant la crise de 1929, qu'elles suivaient une « politique de zig-zag » en économie. Après la politique de déflation de Hoover, le *newdeal* de Roosevelt fut entamé ; après la réduction des prix de Bruening et les restrictions du budget, la politique de création du crédit de Shacht fut initiée ; après les décrets de 1935 de Laval, Léon Blum en changea abruptement le cours. L'économie ressemblait à un malade qui consulte un docteur après l'autre et qui change de traitement après chaque nouvelle consultation.

Les cercles économiques, afin d'éviter ces désavantages paralysant toute politique active contre la crise, essayèrent de soustraire autant que possible les décisions économiques du rayon de compétence du parlement et de conférer ces matières à la décision de purs spécialistes sans interférence des partis politiques. Mais la démocratie était minée dans cette voie par la politique des clubs, dans laquelle les industries avaient l'influence prédominante.

L'autre moyen, qui consistait à établir en plus du parlement politique une seconde chambre de groupes et de classes économiques, échoua en France aussi bien qu'en Allemagne à cause de la résistance des partis.

Il ne peut y avoir aucun doute, après les expériences faites durant la guerre, que les constitutions démocratiques auront probablement à subir quelques changements essentiels afin d'ajuster la législation aux besoins de l'économie dirigée. Au commencement de la guerre, un journal publia une caricature montrant un soldat qui, durant un raid aérien, donne l'ordre à la personnification du droit démocratique d'aller dans l'abri pour la durée du raid. Il est certain que parmi les deux fonctions du parlement : initiative et contrôle, la deuxième doit être accentuée afin de diminuer la première. Ce problème est beaucoup plus urgent dans les soi-disant démocraties

formelles du continent européen qu'en Angleterre, aux États-Unis ou en Russie.

L'économie dirigée implique de plus une restriction étendue des droits personnels qui étaient partiellement constitutionnels dans les périodes précédentes. La planification comporte une forte restriction dans le libre droit de faire des contrats entre individus. Ce droit, sur lequel était autrefois basé l'espoir d'un statut idéal de la société, a déjà, durant les dernières décades d'intervention de l'État dans les affaires économiques, souffert d'importantes réductions; les contrats de bail, par exemple, étaient soumis à des restrictions légales, les obligations étaient modifiées et même annulées par décrets légaux. La planification nécessite d'autres restrictions du droit au contrat, au sujet des épargnes et des investissements forcés, contrôle des prix, limitation des profits, conditions du travail, lieu du travail, etc. Par conséquent, la planification affectera essentiellement le système actuel de lois civiles et administratives.

Les théories marxistes de toute sorte voyaient la condition principale de l'économie dirigée dans l'abolition de la propriété privée sur la production. Elles pensaient que la propriété de tels produits était incompatible avec l'économie socialiste. Toutes les expériences de la planification prouvent que la question de la propriété est une question de second ordre. La propriété ne possède pas un sens absolu, mais relatif et gradué. Le droit de disposer d'une marchandise diffère quant à la manière de l'utiliser. La propriété sur le pain signifie qu'on peut le détruire par la consommation parce que c'est la façon normale de l'utiliser; la propriété d'une maison implique déjà, d'après notre code civil, des servitudes sociales et techniques d'une telle étendue que ces deux droits représentent deux institutions différentes.

L'économie dirigée ne supprime pas la propriété, mais il ne peut y avoir aucun doute qu'elle implique une réduction du plein droit du propriétaire, continuant un

processus qui se développe déjà depuis des dizaines d'années. La différence entre le droit de possession d'une économie dirigée et celui d'aujourd'hui peut ne pas être plus grande que celle qui existe entre la loi actuelle et celle sous laquelle vivaient nos grands-pères.

Cela illustre la confusion présente sur les catégories politiques comme « socialisme » ou « conservatisme » qui appartiennent au passé et par conséquent ne sont plus capables d'être appliqués aux événements actuels. Il existe des « conservateurs » qui ont l'esprit ouvert aux progrès futurs, et des « socialistes » qui conservent encore ce qu'ils ont appris il y a trente ou quarante ans. Les partis politiques de la droite et de la gauche doivent adapter leurs idéologies aux faits nouveaux s'ils ne veulent pas être dépassés par les événements. Cela amène un certain rapprochement entre des doctrines et des partis qui dans le passé semblaient irréconciliables. Ce fait renforcera d'une manière remarquable la démocratie, après que les conflits véhéments des partis ont ruiné sa réputation dans certains pays, et, par la formation d'armées de partis, son existence même.

CONCLUSION.

Il n'est point inutile de terminer ces courtes réflexions préliminaires sur l'économie dirigée par un aperçu de la position historique des événements actuels.

Les changements de structure de notre vie économique et sociale ne sont point causés par la guerre, mais ont plutôt reçu leur dernière impulsion d'elle, après avoir été déjà préparés par la tension entre les faits et notre image des conditions idéales.

Par conséquent, nous devons considérer même certaines innovations qui se sont produites depuis la guerre seulement comme les aspects d'un profond développement vers un nouveau système économique du temps de

paix à venir. Les contemporains sont trop près des événements pour distinguer l'essentiel qui demeurera, de l'accessoire qui disparaîtra. Nous pouvons évidemment accorder de l'importance à des choses qui n'en ont pas dans la perspective du siècle, et nous sous-estimons des facteurs qui s'avéreront un jour avoir été les jalons les plus importants de l'évolution, de même qu'il y a 150 ans, il se trouvait des gens pour croire que le calendrier révolutionnaire était plus important que le «code civil».

Lorsque nous discutons le problème de l'économie dirigée, nous sommes encore dans une certaine mesure prévenus par les idéologies du XIX^e siècle qui nous empêchent de voir les nouvelles réalités telles qu'elles sont. Il y a des socialistes qui croient que la philosophie matérialiste est une condition essentielle de l'acceptation de l'économie dirigée, alors que des conservateurs, d'autre part, se sentent obligés de refuser la planification à cause d'une certaine philosophie ou d'une certaine religion qui les préoccupe.

Les réflexions de cet article se proposent de laisser une fois pour toutes les idéologies de côté et de ne traiter que de la technique de l'économie dirigée : rechercher si les résultats de la rationalisation dans certains secteurs de l'économie dirigée se sont avérés supérieurs en efficacité à l'initiative privée. Attendu que l'organisation dans certains secteurs de l'activité économique s'est avérée supérieure à l'efficacité de l'organisation libérale, la décision est claire : nous devons réorganiser ces parties de la vie économique, sans égard au fait que les idéologies peuvent être encore en faveur du libéralisme, ou, d'autre part, nous blâmeraient de ne pas être conséquents et radicaux.

Lorsque nous avons à décider de l'établissement d'une société par actions ou d'une coopérative pour réaliser certains projets, nous ne nous basons pas sur des arguments philosophiques mais seulement sur des considérations concernant l'efficacité des deux organisations et

notre décision, dans un pays ou dans une branche, n'entraîne pas nécessairement notre décision dans d'autres cas. C'est sur le même plan technologique que le problème de l'économie dirigée doit être placé.

On peut espérer, en procédant ainsi, en remplaçant les idéologies par la technologie, que même les opinions et les partis divergents pourront se rencontrer sur une base commune lorsqu'il s'agira de déterminer ce qui est à faire pour améliorer la richesse des nations.

C'est par une telle compréhension audacieuse et réaliste des faits que l'on évitera les conflits et les révolutions futures qui sont le résultat de l'intransigeance idéologique. Comme le disait Gustave Lebon dans sa psychologie des masses : « Les squelettes des victimes des phrases et des slogans forment une pyramide plus grande que celle de Chéops. »

J. DOBRETSBERGER.

UNE FAMILLE FRANÇAISE

LES MASPERO.

L'indignation soulevée par le récit des atrocités germaniques du camp de Buchenwald ne saurait être passagère. Lorsque, pour les générations futures, les philologues voudront illustrer ce vocable allemand *Schadenfreude*, la « joie de nuire », ils n'auront qu'à citer Buchenwald ou Dachau pour se faire comprendre.

Cinquante mille êtres humains de toutes nationalités, de toutes classes sociales, ont été suppliciés par des geôliers sadiques, avant de trouver le repos éternel. Jamais peut-être cette expression n'a pu mieux être appliquée à ces martyrs, que la mort a délivrés de tortures indicibles. En effet, les survivants ressemblent à des squelettes ambulants.

Il faudra s'en souvenir. De toute évidence, on n'a rien connu de plus affreux, mais il faut faire taire notre répugnance et, hélas, il conviendra de revenir là-dessus tant qu'il se trouvera des gens que rien ne révolte, ou des âmes sensibles qui crient à des exagérations d'une propagande orchestrée. Convenons qu'en bonne logique, les attentistes sont dans l'obligation de nier les crimes allemands, excuse commode de leur coupable inertie.

Il est donc nécessaire de s'insurger contre l'apathie, génératrice d'indifférence et d'oubli.

Des milliers de familles sont plongées dans la détresse. Jamais, dans l'histoire du monde, il ne s'est vu une telle multitude de crimes, perpétrés avec un sang-froid cynique, par un peuple qui prétendait, au moment de sa force, s'en faire gloire. La valeur même des mots semble rapetissée devant tant de monstruosité, car les circonstances cruelles de la terreur allemande créent une confusion de sentiments qui s'enchevêtrent et échappent à l'analyse, hébétude, stupeur, pitié, douleur, horreur, révolte.

Révolte contre l'Allemagne, révolte contre ceux qui l'ont aidée, de près par des gestes précis, comme les dénonciations et les arrestations, au loin, par une attitude de sympathie têtue à l'égard du maréchal Pétain, qui organisa cette milice, sans laquelle les Allemands en France auraient été moins nocifs.

Demain, il faudra reconstruire, mais ce labour ne doit pas être accompli dans l'équivoque. Nous nous défions de la coopération intéressée de ceux qui se sont mis hors de la nation en approuvant, ici même, les yeux fermés, des procédés qui devaient aboutir à des massacres systématiques. Il est touchant de voir que les premiers éléments de résistance aient cru devoir se revendiquer du maréchal Pétain, mais celui-ci ne l'entendait pas de cette oreille : « Mon patronage, s'est-il écrié, est invoqué trop souvent, même contre le Gouvernement, pour justifier de prétendues entreprises de salut qui ne sont en fait que des appels à l'indiscipline. » Et tous les moyens sont mis en œuvre. L'Allemand fut presque impuissant contre la résistance jusqu'au jour où le gouvernement du maréchal Pétain créa un corps d'argousins, chargés de collaborer aux mesures de répression. C'est alors que la tragédie sanglante commence : « Je doublerai les moyens d'action de la police », avait annoncé le maréchal dans son message du 12 août 1941.

*
* *

Il nous est particulièrement douloureux de compter parmi les victimes du camp de Buchenwald un savant dont le nom nous est cher en Égypte, celui d'Henri Maspero, lui dont le père avait assuré le prestige de la France en ce pays pendant un quart de siècle. Les trois Maspero, Gaston, Jean et Henri, à des titres divers, ont été les serviteurs de l'Égypte : s'il est bien inutile d'insister sur le rôle gigantesque du père ni sur la part capitale assumée par Jean pour l'histoire de la période grecque, on sait moins que le sinologue, Henri, avait débuté dans sa carrière scientifique par un mémoire sur les Lagides.

Mon but n'est pas, en ces quelques pages, d'exposer l'importance des travaux de cette lignée de savants, qui concentrent autour d'un nom glorieux les plus belles traditions de la science et de l'héroïsme français. De plus compétents diront le précieux appoint que l'œuvre d'Henri Maspero a apporté à la civilisation de l'Extrême-Orient. Je voudrais montrer ici la constante d'une ligne de conduite au sein d'une famille universitaire française : la biographie de ses membres rappellerait les *Vies* de Plutarque.

Les deux fils, Henri et Jean, avaient hérité de la valeur morale et de l'intelligence de leur père. Jean, disparu trop jeune, n'a pas eu la possibilité de donner toute sa mesure : la pétulance de son âge se marquait au coin d'un humour qui se doublait d'une puissante ironie. L'autre aspect de son caractère était une pudeur quelque peu féminine. Sa sensibilité de poète avait aiguisé en lui la faculté d'intuition : il se sentait menacé dans sa vie, et sa fin prématurée lui a, hélas, donné raison. Qui ne saurait voir, dans cette *Préface* qu'il écrivit pour un

recueil de poésies, cette présence de la mort qu'il sentait toute proche, cette prévision d'une œuvre qui resterait inachevée. Ces vers émouvants évoquent la tristesse, les regrets d'une phrase de Chopin :

*Peu de chose : un peu d'encre, une page jaunie ;
Celui qui la lirait aurait connu ma vie.
Elle est là tout entière et rien n'en est caché,
Elle a passé dans l'ombre, en songe, en apparences,
En attente, en désirs inertes, en silences...
Je n'ai pas regardé le monde où j'ai marché.
Pour en atteindre un autre une vie est trop brève.
Mon but fut le néant, mon action un rêve,
Et rien ne m'a déçu, car je n'ai rien cherché.*

Les hasards de nos pérégrinations réciproques ne m'ont pas permis des contacts aussi étroits avec son frère Henri. S'il y eut un être qui mesurait la grandeur de la dignité humaine, c'était bien Henri Maspero : les Allemands ne pouvaient choisir une victime plus innocente. Ses jugements étaient empreints de la plus grande bonté, au point que s'il était obligé de donner une appréciation un peu sévère, l'inflexion de sa voix, le sourire de ses yeux s'efforçaient d'en amenuiser l'effet.

L'histoire de son arrestation, puis de sa déportation, est simple et émouvante. Le fils aîné d'Henri Maspero faisait partie d'une organisation de résistance et fut, à quelques jours de la libération, obligé de se cacher pour échapper à la vengeance de l'occupant détesté. La Gestapo usa de ses procédés habituels pour découvrir la cachette du jeune résistant de 19 ans : enquêtes, longs interrogatoires, menaces, rien ne les mit sur la piste. Un officier allemand eut l'impudence de se présenter chez M^{me} Gaston Maspero, pensant sans doute que son grand âge provoquerait une défaillance, et la réponse fut

cinglante : « Depuis quatre ans que vous occupez la France, vous ne devriez pas ignorer qu'une grand'mère française ne livrera pas son petit-fils. » Le Boche n'insista pas. Par mesure de représailles, Henri Maspero et sa femme furent incarcérés à la prison de Fresnes, puis, à la veille de la libération de Paris, les Allemands, déjà vaincus, les emmenèrent en Allemagne. Henri est mort d'épuisement à Buchenwald ; sa femme, séparée de lui, envoyée à Ravensbruck, ajoutera au témoignage de tous les malheureux qui reviennent des bagnes allemands le récit de sa triste expérience de détenue politique. Libérée par les Russes, elle reconstitue en Pologne sa santé délabrée. A son retour en France, une nouvelle tragique l'attend, celle de la disparition de son fils Jean, mort au champ d'honneur : il s'était jeté dans la résistance avec tout l'enthousiasme de ses 19 ans et, lorsqu'il apprit la déportation de ses parents, c'est avec toute sa douleur qu'il continua la lutte sous l'uniforme.

La famille Maspero avait commencé à être éprouvée par la guerre de 1914. Le frère cadet d'Henri, Jean, celui-là même dont le nom était déjà illustre dans le domaine des études byzantines, tombait à l'assaut de Vauquois en Argonne, le 17 février 1915. Gaston Maspero s'imposa la tâche déchirante d'écrire une biographie de son fils, qui servit de préface à une publication posthume de Jean. Ce sont là trente pages poignantes. Je n'en extrais que ces lignes inspirées par le *Journal* rédigé au front par Jean Maspero : « Une grande tache d'eau mêlée d'un peu de sang recouvre le haut des feuillets ; l'écriture est ferme, moulée soigneusement, et dans sa sécheresse précise, parfois ironique, ce document reflète exactement l'état d'esprit de tous ces jeunes gens qui, prédisposés par nature à jouir de la paix, se trouvaient jetés sans préparation dans une guerre préméditée de longue date par l'ennemi et puisaient dans leur intrépidité réfléchie la force de le refouler puis de le contenir. »

La veille de sa mort, Jean avait griffonné au crayon, au

dos d'une feuille qui donnait des renseignements d'ordre militaire, ces beaux vers :

*Je suis seul sans doute à fuir le sommeil
Dans ce fossé morne où plus d'un est mort,
Où la nuit qui tombe en son rêve endort
Ceux qui ne mourront qu'au prochain soleil.*

*L'un malgré les pleurs, l'autre pour la joie,
Tous aiment leur vie et gardent l'espoir :
Ils dorment pourtant tandis que le soir
Prépare le sort que Dieu leur envoie.*

*Et moi qui longtemps ai voulu mourir,
Qui n'espérais plus mon bonheur du monde,
J'ai senti moi seul cette horreur profonde
Qui crispe nos corps quand ils vont finir.*

Le lendemain, c'était l'assaut et, en partant, quelques secondes avant d'être foudroyé par une balle en plein visage, il disait à son camarade de combat : « C'est la plus belle mort qui vient à nous. »

La famille ne prit pas le deuil, le père et la mère y auraient sans doute trouvé un signe de faiblesse, puisque la guerre n'était pas terminée. A côté de la photographie de Jean, installée à la place d'honneur, une pancarte encadrée des couleurs nationales offrait ce texte que je cite de mémoire : « Il est recommandé de ne prononcer ici aucune parole de découragement. »

*
* *

Le mérite d'avoir formé des hommes de cette trempe revient aux parents. Gaston Maspero prit évidemment sa part de la guerre de 1870 ; il servit le pays dans la garde mobile et prit part à la bataille de Montretout. Le fait important à mes yeux n'est pas là et sans refaire à mon tour la biographie du grand égyptologue, je voudrais, par deux traits, mettre en lumière sa bonté et sa probité morale.

Voici comment Gaston Maspero répartit une fois les fonds qu'il avait recueillis par souscription pour pratiquer des fouilles en Égypte. Pour commencer les travaux, il était nécessaire de procéder à des expropriations, et nous laissons la parole à Maspero : « J'ai cru, écrit-il, pouvoir disposer de 1500 francs environ pour aider les familles pauvres ; par exemple, j'ai reconstruit sur un terrain nouveau la mesure d'un vieillard boiteux et sans enfant ; j'ai remis 120 francs à une femme infirme dont le mari vient d'être tué au Soudan et qui n'avait plus aucun parent pour l'aider dans son déménagement ; j'ai partagé 700 francs entre deux ouvriers blessés grièvement par la chute d'un bloc. C'en est déjà assez de chasser les gens de la place où ils étaient nés et où ils comptaient mourir : partout l'expropriation aurait amené la misère, j'ai pensé que les souscripteurs m'approuveraient de consentir à un sacrifice d'argent. »

Mais le plus bel épisode de la vie de Gaston Maspero a été exposé par Cagnat, son successeur au secrétariat perpétuel de l'Académie des Inscriptions. Maspero était entré en 1865 à l'École normale supérieure, à l'âge de 19 ans.

« Le 20 juin 1867, Sainte-Beuve avait prononcé au Sénat un discours sur la liberté de penser, qui avait soulevé dans la jeunesse et en particulier à l'École normale un vif enthousiasme. Or il venait d'envoyer aux Normaliens un de ses ouvrages pour leur loterie de bienfaisance ; ceux-ci crurent devoir, en le remerciant, le féliciter de son attitude. La lettre qu'ils lui écrivirent à ce propos fut imprudemment communiquée à Étienne Arago, qui s'empressa de la publier, trop heureux de l'aubaine. Le ministère s'émut d'une initiative qui semblait un acte d'insubordination et donna l'ordre de rechercher le rédacteur de l'adresse ; on le trouva : il fut exclu aussitôt de l'École. La mesure ne pouvait que soulever les protestations de ses camarades. A un mot d'ordre donné, les élèves sortirent en silence de la maison. La réponse ne se fit pas attendre : un arrêté du ministre

Duruy licencia l'École « pour avoir censuré les délibérations d'un grand corps de l'État et avoir publié cette «censure». A la rentrée suivante, nul ne fut admis à reprendre sa place, sans avoir signé une formule de rétractation. Maspero, résistant aux pressions les plus vives et les plus flatteuses et n'écoulant que sa conscience, refusa de se soumettre : c'était renoncer à toute situation dans l'Université pour le présent et pour l'avenir.»

Cette histoire fera sourire les adeptes du double jeu.

*
* *

Je m'honore d'avoir été admis dans l'intimité de cette famille, d'avoir bénéficié, il y a plus de trente ans, de l'enseignement moral de Gaston Maspero. Sa rigidité aux principes se colorait d'une bonhomie souriante qui entretenait l'illusion que le devoir était toujours facile, même agréable.

En l'espace de trente ans, cette famille offre trois victimes à la folie sanguinaire de l'Allemand. Mes pensées se tournent vers la pauvre mère, privée de son mari, de ses enfants et d'un de ses petits-enfants. Je connais, certes, son admirable courage, mais les mots se refusent à décrire son douloureux calvaire.

Henri Maspero a été lentement assassiné par les Allemands : otage parmi les otages, il fut un de ceux qu'on aurait aimé sauver, pour l'avenir de la France, pour la sauvegarde de la spiritualité. Il serait tragique que nous arrivions à considérer des événements aussi graves comme des fatalités sans importance. Notre chagrin est immense, indescriptible : on le voit bien, nous ne pouvons parvenir à nous réjouir de cette douloureuse victoire. Mais ne nous laissons pas attendrir : ces morts ont des droits sur nous, ils nous demandent de barrer la route à ceux qui ont douté de la Patrie, de balayer tous ceux qui se sont résignés à la servitude.

Gaston WIET.

ADORACION.

(SUITE.)

DEUXIÈME PARTIE.

CLAIRE.

Les sentiments ne se décrivent
bien que par leurs effets.

J. J. ROUSSEAU (*Les Confessions.*)

I

D'ordinaire, aussitôt que les derniers chariots ont rentré les dernières comportes, les maisons se ferment comme des mains sur un trésor. On enlève les rideaux des portes. Les fenêtres ouvrent leurs contrevents. On aperçoit des tulles frais le long des vitres.

Seules, les caves (au fond desquelles chacun soigne avec amour son vin familial) restent ouvertes. L'odeur forte des vendanges fermentées envahit tout. Mais on ne la sent pas. Elle est devenue, pour un long mois, l'odeur du village. Les rigoles sont pleines de vinasse et, au bord des rues, les charrettes qui transportent le marc dans les vignes ont laissé tomber des cadavres de grappes,

sèches, aplaties, vidées de tout leur jus et de tous leurs grains.

Devant les celliers, les comportes bâillent au soleil tiède. Les mains se poissent à toutes les poignées, aux rampes des caves, aux brancards des charrettes.

Dans ce coin des moyennes Corbières, les automnes ont souvent la rousseur lumineuse et gonflée des fruits mûrs. On aurait dit, cette année-là, que la campagne restituait, mûrie, au ciel épuisé d'automne, l'abondance et la splendeur de la lumière d'été.

Les feuilles ne consentaient pas à mourir. Les couleurs roulaient du sommet des garrigues en bandes mordorées vers les combes où des verts puissants s'éternisaient encore. On aurait dit les vents en allés, tant l'air était immobile et le village silencieux. La terre s'embrasait de couleurs chaudes. Chaque plante en sortait une, du jaune serin au rouge chaudron, pour un carnaval gigantesque où l'homme n'avait rien à voir. Cela durait depuis deux semaines, cette orgie picturale ! A peine si quelques feuilles lasses s'étaient décidées à tomber sur la terre sèche où la fine rosée de l'aube ne parvenait pas à les ternir.

Ce matin de novembre commençant, le coq du clocher avait gémi, pointant du bec vers tous les horizons. Rien vers le Canigou, rien vers le Narbonnais. On avait cru, un moment, à la tramontane dont, peut-être, le fleuve puissant commençait de rouler dans le haut du ciel. Mais, sur les six heures, en nappes molles, le marin s'était aventuré dans la vallée, avec son goût de sel. Le coq était resté interdit. Bientôt, des nuages étaient arrivés, étirés et vagues, que le soleil illuminait...

A mi-côte, le grand-père Micou, de tout son corps, se tourne vers Lucien :

— Voilà le temps qui change !

Et il montrait, vers la mer, le soleil barbouillé derrière les nuages. Puis, l'un derrière l'autre, ils reprirent la montée, toute la pente dans leurs mollets tendus. Le vieux contournait les pierres, assurait un bâton nouveau

sur la terre rouge où appuyer le haut du corps. De temps en temps, pour soi-même, il répétait :

— Ah ! si ce n'étaient les jambes...

Lucien montait, d'un pas souple. Les pierres glissaient sous ses semelles de corde. Mais il avait des forces à dépenser.

Quand ils furent en haut de la garrigue pelée comme une tête chauve, le « marin » (1) entra dans tout leur corps par les manches relevées au-dessus du coude, par l'échancrure des chemises.

Micou enfila sa veste de tricot. Puis, assis sur un roc, il regarda le Canigou. Il dominait toute la plaine. On le voyait de partout. Tantôt il apparaissait comme un entonnoir renversé entre deux croupes, tantôt au-dessus des collines, en château fort. Partout régnait sa présence. Il était de tous les horizons. Du Rimas, des Planes, du Ravin Majou, on le voyait. Il avait un air de protection tranquille. Horloge posée sur l'écran de l'horizon, le soleil le touchait le premier. Il le baisait d'une léchure rose à la cime, allumait le point blanc du chalet. En bas, apparaissaient, dans des traînées profondes de vinasse, les conques. Puis, quand sa forme s'incrustait plus précise sur le ciel verdi, il avait l'air d'une masse ferrugineuse. Ainsi, sur les routes des vignes, Micou, chaque matin, se retournait vers lui. A un certain endroit du chemin, il devinait cette présence derrière son dos. Il semblait se retourner pour un bonjour.

Lucien assis dans les pierres, à son côté, promenait les yeux sur le village dont les toits fumaient. Le grand-père regardait loin, jusqu'à l'horizon, la montagne qui faisait borne.

Ils ne se parlaient pas. Mais leurs pensées se cherchaient. Chacun faisait effort. Le vieux revenait lentement en arrière. Le petit-fils savait qu'il n'aurait pas de guide plus sûr que ce vieil homme silencieux qu'il aimait.

(1) *Le marin, la marinade* : le vent venant de la mer.

De la mer, les nuages s'en venaient, boulés par la « marinade ». La vallée avait peine à les contenir tant ils étaient nombreux et bas. Sainte-Marie, à leurs pieds, était balayée d'ombres coureuses dans lesquelles les fumées des toits semblaient plus blanches. Après l'ombre, la lumière tiède du soleil courait. Sur leurs épaules, l'ombre épandait un froid d'éventail.

Comme s'il eût continué un conciliabule intérieur, le grand-père dit, sans quitter des yeux la montagne :

— Il ne faut point se faire tant de peine, petit ! Un village, ça prend ce qu'on lui jette, ou ce qu'il trouve. Il lui faut une nourriture où aiguïser sa méchanceté ou sa joie...

Puis, après un silence où des souvenirs passèrent, lents, comme dans le ciel les premiers nuages d'automne :

— Ici, nous sommes tous durs... par habitude, à cause de la terre et du travail âpre... J'ai souvent condamné comme tout le monde... Nous ne savons pas absoudre... le pardon ne doit jamais être hypocrite... c'est le fruit naturel de l'oubli. Il vient à tout. La gueule du chien se ferme d'elle-même sitôt la dernière esquille avalée ! Bientôt, il n'y aura plus que les vieilles filles pour t'en vouloir et te poursuivre encore. Pour les autres, la poursuite se divisera...

Lucien se souvenait d'avoir entendu des paroles de même résonance. Un peu impatienté, le ton agressif, il laissa échapper :

— Et en attendant ?

— Pense à Claire... et laisse faire le temps... C'est lui seul qui commande... C'est comme si tu voulais faire la vengeance en mai...

Pense à Claire ! Ce lui est une joie, désormais, que leur souci ait même nom. Depuis des mois qu'il remâche sa peine il s'est habitué à son goût. Il y trouve son compte. Une grise sagesse est née en lui qui lui fait accepter cette suite de déchéances qui le rapprochent, chaque jour un peu plus, des habitants de Sainte-Marie.

Depuis peu, il s'applique à réprimer toute révolte et il comprend mieux, dans sa solitude, ce que, encore contraint, il appelle « la sagesse-Bastide ». La pente qu'il dégringole ne peut l'amener, pense-t-il, bien plus bas. Déjà, parmi ces hommes il n'est plus un étranger. Depuis que le « bureau » de la cave coopérative l'a, sans explication, congédié, il a pris le costume anonyme de ceux de la terre et, devant le « padri » (1), on le voit sur les garrigues, dans les chemins creux, sur les routes des Planes, vers les vignes. Parce que leurs vignes sont solitaires comme de vraies vignes de pauvres et que le « padri » doit compter avec ses jambes, parce qu'ils partent ou de trop bon matin ou trop tard, ils ne rencontrent guère de monde sur les routes. Il a appris à marcher et son horizon s'est élargi. Au hasard des rencontres, à l'abri des « casots » où ils prennent leurs repas, il est entré, point trop craintif, dans des conversations. Aucun de ceux à qui il a parlé ne lui a semblé rancunier. Faiblesse des hommes ! C'est ici, dans le cercle des garrigues sauvages, en pleine nature, que se replient leurs passions mauvaises, afin qu'ils redeviennent les hommes d'une seule, mais si âpre qu'elle ronge leur âme humaine et épuise leurs corps. Lucien se demande si, comme pour lui, le calme des étendues, la certitude massive des montagnes ne leur donnent point de sérénité ! C'est qu'il est jeune, plein de force en ces premières empoignées et qu'il garde au cœur l'espoir d'une libération. Cependant, le soir venu, il ramène au village des membres brisés par l'impréparation à des travaux rudes, un cœur flasque point fait pour des satisfactions qui, quoique tangibles, n'arrivent pas à le toucher. Et il devine, au bout de la peine de ces hommes, ce ferment de rancœur pour tout ce qui les domine, pour tous ceux que le sort n'attache pas à leur misère...

(1) *Padri*: grand-père.

Au plus noir de son désespoir, il a songé, encore un moment, de fuir. A sa mère, à qui il s'en ouvrait, la fuite était apparue sous des couleurs de revanche. Ravalant la peine qu'elle avait déjà à l'imaginer loin d'elle, elle avait dit, vite, les yeux soudain animés :

— Pars, le plus tôt sera le mieux.

Il lui aurait donné cette joie, sur le coup. Mais il n'était plus seul en cause. Que sa mère eût déjà oublié Claire, il pouvait le croire, l'accepter même.

Comment lui expliquer, lui faire admettre qu'il a trop tremblé pour lui-même et que, maintenant, ce qui le touche personnellement n'a guère d'importance? Comment l'introduire, elle, la simple et la forte, dans un monde de nuances où le sentiment se taille la part royale? Car, si elle souffre silencieusement comme une bête depuis des mois à cause de lui, pour lui uniquement, elle attend une revanche. Laquelle? et de qui? En tout cas, elle n'a jamais imaginé qu'elle pût venir de Claire, ou même que Claire pût y aider. Que Claire pardonne? Elle ne s'y est jamais arrêtée. Elle sait que le père de Claire, que ce mariage n'a jamais enthousiasmé, est devenu intraitable. Elle admet sans peine qu'il en soit ainsi. De s'être claquemurée dans un silence hautain, de voir Lucien chaque jour descendre vers le gouffre d'où elle pensait l'avoir sorti lui ronger le cœur. La fierté seule lui donne cette figure égale et fermée. Autant par pudeur que parce qu'elle a toujours « voulu » que Lucien lui ressemblât, elle s'est raidie dans son mutisme, a fait confiance à son fils, évitant même avec sa sœur, surtout avec son frère qui l'a toujours jalouée, de laisser deviner son angoisse. N'empêche que, de toute évidence, Nane ne se reconnaît plus dans ce grand garçon désarmé devant la conjuration, contre la masse de Jaume dormant et indifférent, elle en est arrivée à souhaiter ce départ. Et ce lui fut une joie cruelle, la première depuis longtemps, qu'il l'eût comprise et qu'il fût allé à cette extrémité. Cependant, si elle commençait à ranger son linge (et les

préparatifs ne lui échappaient pas), lui ne semblait pas pressé de partir. Un matin il dit, comme on s'excuse, qu'il ne partirait pas sans Claire. La jalousie, qu'il la sacrifiait, la brisa, affalée sur une chaise, sanglotante...

Et, depuis, elle chercha à guérir sa désillusion avec son amour...

Vers la vigne, tache jaune au front de la garrigue voisine, ils montaient. L'ombre des nuages courait sur la campagne d'automne, submergeant des îles de lumière éclatantes. Aussitôt après leur passage, des zones nouvelles, un peu partout, au fond des combes, sur les sommets, sur les pentes, sorties de l'ombre, se mettaient à brûler d'une ardeur nouvelle.

Lucien pensait à la saison froide qui venait. Cette alternance de lumière et d'ombre lui était un avertissement. Derrière les collines du Nord, la tramontane guetterait pendant des jours et des jours, puis irrésistible, sa coulée puissante giclerait des gorges de Saint-Antoine, mille bras d'acier couleraient, rapides, dans les vallées, enserrant, pour de longs jours, de leurs doigts glacés, le village...

Derrière lui, Micou répétait son antienne :

— Ah ! si ce n'étaient mes jambes !...

II

Le lendemain de ses nocés, un matin de Juin, se trouvant seule dans une allée du grand jardin, la mariée s'est arrêtée soudainement, baissant la tête et pensant : « Jamais plus je ne serai jeune. Jamais plus je ne serai belle. »

ALAIN FOURNIER (*Madeleine.*)

Ce dimanche où, des « Siourères », Lucien regardait Adoracion dévaler vers le village, il avait tout de suite pensé à Claire. Certain que son imposture resterait ignorée, il se promettait de la lui dévoiler. Mais plus tard, quand il pourrait lui en faire reproche... En lui-même il venait de libérer le vieil instinct, perfide et puissant comme une marée. La digue fragile avait pourtant résisté jusqu'ici... Certes, il avait connu d'autres femmes, mais en petit nombre, au hasard d'une vie de caserne. Elles lui avaient donné, dans une étreinte rapide et monnayée, ce qu'il en attendait : une libération...

Il n'avait pas, au retour du service, empli Sainte-Marie de ses excentricités comme Lluis et le fils du Matou ! Ces deux-là avaient fait tourner en bourrique bien des jeunes têtes avant que de fixer leur choix, pourtant réglé d'avance. Mais, de la ville qui les avait libérés, ils avaient rapporté des yeux neufs, des rouflaquettes pointues, une figure plus soignée et des mains plus téméraires et plus blanches. Sur la place, leur démarche se remarquait, plus aisée. Ils serraient davantage la taille des filles d'un tour de bras plus harmonieux et ils avaient appris des paroles neuves et hardies, pourtant voilées, où les jeunes filles usaient leur perspicacité. Un peu de nouveauté était entrée au village avec eux. Les filles venaient y butiner

comme abeilles autour de fleurs nouvelles. Les mères regardaient d'un œil mi-amusé, mi-inquiet, suivaient ces papillonnements insolites, glissaient de bénins reproches dans leurs conseils. Puis, pour se rassurer :

— Ça leur passera, ça leur passera... avant que ça ne revienne à mon homme.

Mais, le dimanche, elles suivaient la jeunesse vers les ponts, en longues rangées noires, identifiaient les rires dans l'ombre. Vers les neuf heures, quand la première polka éclosait sur la place dans un rutillement de cuivres, elles s'empressaient, cherchaient des yeux leurs filles dans le cercle mouvant.

Avec les premiers froids, leur gaillardise était tombée et, un beau dimanche, sur le mur de la mairie, dans le cadre à grillage de toile métallique, leur nom s'étalait en belle ronde.

Lucien était revenu vers Claire. De la gare, il avait pris par la rue basse. En poussant le rideau de la porte, c'était elle qu'il avait trouvée. Elle avait appuyé sa tête lourde d'attente contre sa poitrine, respiré l'odeur de caserne qu'elle retrouvait à chaque permission. Puis ils s'étaient embrassés longuement, sans bruit, les lèvres maladroites dans leur précipitation. Elle l'avait aidé à défaire ses musettes. Puis, derrière elle, il était entré dans la cuisine, un peu gêné tout de même, à cause de la mère Rabo malignement muette et penchée sur le feu.

— Maman, c'est Lucien qui rentre...

Ils avaient trinqué sur le bord de la table où la mère, d'un tournemain, avait passé un coin de son tablier...

Au début, ils n'avaient rien eu à se dire tout au bonheur de leur présence retrouvée. Quelques jours suffirent pour que des gestes anciens vinssent leur rappeler qu'ils se connaissaient depuis toujours. Ce n'était cependant déjà plus la Claire aux traits un peu indécis, un peu longs, au regard offert, verni, aurait-on dit, comme la peau d'une aubergine et qu'il aimait tant ! Certes il la retrouvait un peu différente, mais telle qu'il l'avait toujours souhaitée.

L'instinct qui la lui avait fait choisir ne l'avait pas trompé. Sans qu'il l'eût voulu, il avait conscience qu'il aurait pu courir à une déception et, revenu du service, il lui eût été difficile de se déprendre. Au lieu de cela, l'absence lui avait fait une Claire plus réelle, muée en jeune femme, avec ce quelque chose de définitif, d'éclos, d'arrêté, cependant toute baignée de fémininité un peu mystérieuse. Elle écoutait mieux, parlait moins. L'attention lui mettait au coin des yeux de petites rides appliquées. Elle n'avait plus de ces emballements de fille gâtée à qui tout réussit. On la sentait vivre plus en elle-même, attentive à identifier et à dénombrer tout ce que l'extérieur lui apportait. Non point qu'elle eût, devant la vie, une méfiance quelconque ; mais elle en était jalouse déjà, occupée de ramener tout à elle-même. Elle préparait, avec des soins de prêtresse, leur bonheur.

Un soir qu'ils étaient à se promener sur la route de Planar, brusquement, elle l'avait serré, la figure abattue sur la poitrine à lui. Lucien lui avait relevé la tête pour y lire le bonheur qu'il lui apportait. Des larmes sourdaient de ses yeux presque tristes, inutilement retenues. Mais la bouche qui les voulait refouler avait, en même temps, cette joie pleine que seule elle peut traduire. Lucien avait remisé toute cette peine qu'il identifiait mal, avec des mots d'homme pressés et gauches. Une responsabilité nouvelle montait en lui, formelle comme un appel . . .

Maintenant, il allait chez elle, tous les jours. Il n'était pas rare qu'il y rencontrât Nane, sa mère. Alors il n'attendait pas qu'on lui offrît de s'asseoir ou de boire. Il laissait les deux femmes parler. Si Claire était sortie, il gagnait le bout du couloir, se tenait derrière le rideau de la porte d'entrée. Il ne l'entendait pas venir sur ses semelles de corde ; mais il savait qu'elle était là quand la vieille, qui ravaudait de l'autre côté de la rue, levait la tête. Alors, à croupetons sur le seuil, il lui prenait les jambes dans ses bras forts. Empêtrée dans le filet du rideau, les jambes prisonnières, elle s'aidait de petits cris

peureux pour se dégager... Jusqu'au « repic » de une heure ils restaient là, épousés de tout leur corps, heureux de leur chaude présence. Parce que les mères discutaient dans la cuisine, ils parlaient peu ou de choses insignifiantes. Elle, surtout, aurait voulu que continuât cet enchantement...

Voilà cinq ans qu'ils se connaissaient, qu'ils se fréquentaient. Aujourd'hui, Claire n'aurait pu dire si elle avait seulement distingué Lucien dans le groupe des jeunes gens de son âge. Toujours est-il que de danser les mazurkas ensemble ils en étaient venus aux promenades vers le pont. Quand ils passaient, les amoureux serrés dans les coins, souriaient à leur jeuneesse... La mère de Claire n'avait vu là qu'enfantillage. Elle avait un peu sermonné (Lucien venait de quitter Modeste) juste pour donner à Claire le goût de persévérer. Puis elle s'était accoutumée à les voir ensemble le dimanche, aux danses, sur la route entre les ponts. Crédulité des mères villageoises que d'innombrables exemples devraient avertir ! S'il est commode de répéter : « Aux premières disputes ça lâchera... », il est moins facile de délier deux jeunes âmes emmêlées. Lorsque ce fut fait et que le temps eut joué victorieusement sa carte, la mère accepta. Les dernières résistances d'intérêt la trouvèrent molle, presque convaincue. Mais le père demeura, pour un temps, intraitable. Il sortit de sa bouche, un dimanche soir, les seuls mots durs que Claire lui eût jamais entendus dire. Elle n'y reconnut plus son père et elle pleura plus pour ces paroles venues de cet homme subitement étranger, que pour la défense glaciale qu'elles contenaient.

— J'ai les bras crevés de travail, rétorquait-il aux raisons de la mère. C'est à ne pas pas savoir où donner de la tête. Marcel, déjà, que, par ta faute, j'ai laissé partir. C'est bien joli un fils dans les postes, à Paris ! Ça me donne de l'orgueil, mais ça ne m'aide guère. Je ne puis pourtant pas les laisser périr, les vignes... ou les vendre !

Elle se rangeait à son côté pour ce qui touchait à la terre. Mais, en fin de compte, elle clôturait les discussions par des mots injustes où le père n'avait aucune prise parce qu'ils venaient d'une femme.

Dans le coin secret de lui-même, il dénombrait ceux pour qui il aurait eu vite un geste amical, cette tape vigoureuse sur l'épaule et cette fierté qui baigne le visage de ceux qui savent peu parler. L'un après l'autre ils se mariaient, les uns mal, les autres mieux, rarement au gré des familles. Il consola, peu à peu, sa déception avec celle des autres, en vint, tout doucement, à entrer dans les vues de la mère, mal convaincu, las.

— Nous aurons toujours assez pour vivre, que diable ! J'en connais qui n'attendent que ça, des vignes à mi-fruit. On peut tout surveiller... Et puis on ne sait pas ce que réserve demain... Il y a tant de mauvaises années...

Tant de travail pour en arriver là ! La rancœur des dévouements méconnus lui emplissait la poitrine. Tout ce qu'il avait fait pour cette terre : les partages guettés quand les morceaux lui faisaient pièce ; les vieilles vignes arrachées et replantées ; jusqu'aux Aspres qu'il avait agrandis par des plantades neuves qui escaladaient de leurs bandes rouges les collines jusqu'au sommet ; de tout cela, que resterait-il ? Il ne pensait pas à après sa mort, n'ayant pas l'habitude de regarder si loin. Mais bientôt : le travail qui réclame partout avec des herbes pleines les souches, la terre que le froid rend comme une poitrine dure et qui n'attend plus que la délivrance du soc, les travaux de printemps surtout qui réclament tant de hâte, où il faut sauter d'une vigne à l'autre, courir toujours au plus pressé. Le mildiou ne lui avait-il pas pris la récolte du Jas il y avait deux ans, faute d'hommes ?... Il en avait eu des nuits sans sommeil ! Tout, la terre, le vent, le temps, et jusqu'aux bruits qui lui venaient de l'écurie : le cheval qui hennit, une chaîne qui dans la nuit tombe, tout lui faisait reproche. Mais il aurait fallu

revenir sur des choses trop anciennes, se montrer dur, maintenant, alors qu'il avait été, trop souvent, passif. Et cela, il ne le pouvait pas, il ne le pouvait plus. Il se sentait trop las, avec trop de passé derrière...

C'est pourquoi il avait laissé faire. Sa résistance n'était plus qu'un souvenir dont Claire doutait presque. A la joie des femmes, il répondait par une mélancolie souriante. Ses paroles étaient rares comme son rire. Aussi, puisqu'il ne disait mot, par habitude, les femmes faisaient un acquiescement de son silence.

Un soir de juillet qu'ils finissaient le repas :

— Il faudra bientôt penser à la noce, dit-il, d'une voix presque gaie. Lucien est libéré voici trois mois... Ça vient de droit après les vendanges...

La mère fut tellement surprise qu'elle ne sut quoi répondre. Pourtant, le trousseau qu'on apprêtait, la Nine qui venait en journée deux fois la semaine ! Tout cela lui avait échappé, bien sûr...

Elle allait, tout de même, répondre lorsque Claire ajouta à sa surprise :

— Voilà bien l'habitude de Sainte-Marie, aussitôt rentré du service, le mariage, comme si ça pressait. On a bien le temps...

.....

Devant la porte, Claire attendait, comme tous les soirs, que Lucien passât. Le voyant venir de loin, elle le devança. Lucien l'atteignit aux dernières maisons. Des personnes, qui prenaient déjà le frais, leur dirent un mot. Un cliquetis de vaisselle sortait des cuisines aux fenêtres grandes ouvertes. Parfois, la voix d'un homme, mâle et rude, leur rapportait des mots sonnants où le travail avait toute la part.

La route, devant eux, était bleue sous la voûte des arbres, d'un bleu froid comme celui d'une étoffe fraîchement lessivée. Mais le sommet des platanes était plein de lumière rousse et, dans leur masse sombre, les moineaux faisaient un bruit mêlé. De la journée chaude, il

ne restait qu'une poudre fine suspendue dans l'air, une clarté presque de plein jour sur les galets de la rivière qu'on voyait au bout de la route, et cette lassitude des feuilles et des plantes saupoudrées de poussière.

Il lui avait pris la taille. Afin qu'elle se rebiffât, il dénigrait un nœud de soie rouge qu'elle portait à l'échancrure du corsage. Elle prenait une attitude boudeuse qui lui allait bien, gardait le menton sur la poitrine pour que, de force, il le lui relevât. Elle n'aimait rien tant que ces jeux où Lucien, parfois, mettait, sans qu'il y prît garde, un peu de violence dont il se trouvait, le premier, surpris. En serrant la taille du bras gauche, de la main droite il souleva le menton pesant qui se détendit. Il embrassa ces yeux rieurs où la nuit semblait déjà venue, glissa sur la bouche charnue avec des mots :

— Bien sûr que ça te va ! Qu'est-ce qui ne t'irait pas ?

Elle allait devant, courant lorsqu'il essayait de la rattraper. A leur gauche, le Daly blanchissait de toutes ses pierres. Un long ruban rose venait de loin, glissait en coulée solide jusqu'au pont où, au pied d'une arche, il s'amassait en une mare.

Par jeu, Lucien fit signe qu'il descendait vers la berge, la laissa droite au milieu de la route. Mais voilà que, parmi les roseaux, un vertige lui vint qu'elle le rejoignît. C'était là, sûrement, qu'il avait souhaité de l'amener. De la sentir tous les jours autour de lui comme une mouche taquine, un énervement lui venait. Il la trouvait à tout ce qu'il faisait, collée comme une glu. Dans le bureau de M. Bastide, quand l'après-midi courait sur les quatre heures et qu'il avait oublié de tirer les volets, il recommençait rageusement ses additions. Les nombres s'escamotaient d'eux-mêmes. Il essayait de les rassembler dans un désordre croissant jusqu'au moment où, les yeux sur la fenêtre, il acceptait la catastrophe, le cerveau inondé de soleil... Maintenant, au milieu des roseaux, il souhaitait qu'elle vînt, la gorge sèche, la tête bruisante. Mais il n'irait pas la chercher. Quand il l'aperçut

au-dessus des hampes, droite sur le talus, il essaya de se cacher, sachant que, si elle le voyait, elle ne descendrait pas. Sur l'herbe sèche, elle aventura son pas, écartant, de ses mains, les roseaux emmêlés. La nuit était presque venue ; la rougeur du ciel y faisait comme un commencement d'aurore.

Avant que de laisser paraître son trouble, elle fut heureuse de trouver le refuge de ses bras. Cependant, bien vite, Lucien devança la crainte du lieu où il l'avait conduite :

— Quel mal, ici ou sur le pont?... D'autres y viennent qui ne sont pas si près du mariage...

Et il montrait, autour d'eux, des places où l'herbe faisait des nids.

Elle essaya de lutter avec ses raisons :

— Il ne faut pas... Les gens qui ont l'habitude de nous voir au bout du parapet que penseront-ils?...

C'étaient de pauvres raisons qu'elle faisait valoir et qui ne la convainquaient pas elle-même.

Autour d'eux, les roseaux luisaient faiblement. C'était la première fois qu'ils se trouvaient vraiment seuls, dans la nuit complice. Tant qu'ils se virent, Claire eut confiance en leurs regards.

Doucement, la nuit tombait, fine, entre les roseaux, dans un silence de neige. Au-dessus d'eux, le ciel restait clair où les plumets, au bout des hampes, semblaient caresser les étoiles.

Leurs regards abolis, dans le nid que faisaient leurs corps sur l'herbe, il ne resta plus qu'une chaleur trouble et leurs mains où s'irradiait leur audace ou leur retenue. Les mains à lui s'égarèrent, inconscientes et hardies, instinctives, complices, profiteuses aussi. La poursuite lui martelait les tempes. Il la coupait de pauses calines, voulues, pendant lesquelles il sentait l'impatience lui brûler les mains, lui racler la gorge. Claire n'était pas insensible à cet hommage dont elle devinait toute la délicatesse. Dans les bras où gîtait sa vie, sur la poitrine où

étaient tous ses espoirs, elle allait s'abandonner, heureuse que tout s'abolît, désespérée, à la dérive. C'était la fin d'une période délicieuse qui s'en allait trop vite, un printemps qui allait finir là, ce soir. Elle s'affola.

Consciente, tout de même, de la désillusion qu'elle allait lui faire, sans bien comprendre ses paroles, elle articula :

— Partons ! veux-tu ? . . .

Cela sonna mal. Il se méprit. Il la suivit, désappointé, sur la route encore blanche .

— Tu ne m'en veux pas ? . . .

C'était dit si humblement que Lucien sentait fondre son amertume . . . Eh bien oui, il lui en voulait ! Qu'avait-elle à se déprendre subitement ? Ne savait-elle pas à quoi ils devaient en arriver tous deux ? Suffisait-il que leurs cœurs s'accordent pour mériter le bonheur ? Ne fallait-il pas mêler les corps à l'épousaille des âmes ? Déjà loin, il ne s'apercevait pas qu'elle allait moins vite sur le même chemin, plus recueillie, émerveillée de son rêve dont elle avait peine à imaginer qu'il changeât, sûre du port où l'homme vainqueur l'attendait, ses bras forts ouverts. Mais l'égoïsme de l'homme réclamait un sacrifice qu'elle regrettait pourtant de n'avoir pas consenti, maintenant que la désillusion de Lucien était à vif.

Intentionnellement, pour la blesser :

— Tu ne m'aimes vraiment pas, jeta-t-il . . .

Elle se serra contre lui, le força de s'arrêter sur la route un peu plus obscure. L'appel de ses yeux, où il y avait tant de reproche et un besoin si grand de pardon, pesa au coin des paupières baissées de Lucien, autour de ses joues. Mais il fit le fort, continua de fixer les lumières à l'entrée du village. Alors, elle se planta devant lui pour qu'il vît son âme malheureuse . . .

— Bien sûr, grosse bête, que je t'aime . . .

(à suivre.)

François TOLZA.

LA CHUTE D'EL-ARICH

(Décembre 1799)

(SUITE).

OPINION DES HISTORIENS PLUS RÉCENTS.

« Bonaparte avait fait mettre le fort d'el-Arich sur un excellent pied de défense. Outre un immense approvisionnement de vivres et de munitions, le fort, au moment où l'avant-garde ennemie vint l'assiéger, renfermait une garnison française de cinq cents hommes, et avait pour commandant un officier des plus intrépides, le chef de bataillon du génie Cazals.

Le jour même de l'arrivée des Turcs sous les murs de la place, le colonel anglais Douglas, qui les conduisait, envoya sommer Cazals de se rendre, et ce fut un émigré français qui porta la sommation. Des pourparlers s'établirent, et il fut dit à nos soldats que l'évacuation de l'Égypte était imminente, que déjà on l'annonçait comme résolue, que bientôt elle serait inévitable, et qu'il y aurait folie à vouloir se défendre. Les coupables sentiments qui n'avaient été que trop encouragés dans les rangs de l'armée française par ses chefs firent explosion. Les défenseurs d'el-Arich, en proie comme tous leurs camarades au désir de revoir la France, murmurèrent qu'ils ne voulaient pas combattre et qu'il fallait bien plutôt capituler. Cazals, indigné, les convoqua tous, leur tint le plus noble langage, leur déclara que s'il y avait des lâches parmi eux ils pouvaient se séparer de la garnison

et se rendre au camp des Turcs, qu'il leur en laissait la liberté ; mais que pour lui il se défendrait jusqu'à la mort avec ceux qui resteraient fidèles au devoir. Ces paroles semblèrent rappeler les soldats à des idées d'honneur. La sommation fut donc repoussée, et Douglas fit commencer l'attaque. Douglas était un officier de mérite ; mais, d'une part, l'indiscipline des milices qu'il commandait, le manque d'outils et de canons, de l'autre, lui laissaient peu d'espoir de réussir. Le huitième jour le siège n'avait fait aucun progrès ; et la garnison ne comptait encore que deux morts, que douze ou quinze blessés. Malheureusement l'esprit d'insurrection qui était en elle éclata. Des traîtres appelèrent l'ennemi du haut des remparts, et des soldats français — honte éternelle à leur mémoire ! — jetèrent des cordes et des échelles qui servirent à l'escalade. Du reste, leur crime ne fut pas impuni. A peine entrés dans le fort, les Turcs fondirent le sabre au poing sur ceux qui venaient de les y introduire, et les égorgèrent impitoyablement. Ramenés à eux-mêmes par un tel spectacle, les autres révoltés eurent beau se réunir à la garnison, beau se défendre alors avec désespoir, ils succombèrent presque tous, et leurs têtes, coupées immédiatement, furent promenées en triomphe dans toute la Syrie. Cazals et une vingtaine de ses plus braves soldats étaient parvenus à se retirer dans une des maisons de l'intérieur du fort : ils s'y défendirent jusqu'au soir, et enfin obtinrent une honorable capitulation.

Ainsi tomba el-Arich, et tel fut le premier effet du fâcheux état des esprits dans l'armée française, le premier fruit que les chefs recueillirent de leurs fautes. La prise du fort et cette boucherie de quatre à cinq cents Français excitèrent au plus haut point l'ardeur guerrière et la confiance présomptueuse du grand vizir. C'était, à l'entendre, le plus beau fait d'armes du siècle.

L'événement avait eu lieu le 30 décembre 1799, et par conséquent Youssouf n'avait pu recevoir la dépêche que

Sidney Smith lui avait adressée le 29 pour réclamer une suspension d'armes. Lorsque le commodore arriva, le 2 janvier 1800, au camp du grand vizir, et qu'il apprit le massacre barbare de presque toute la garnison d'el-Arich, il en fut lui-même révolté ; du moins il feignit de l'être, car il craignait la rupture des négociations pendantes, et il se hâta d'écrire à Kléber, tant en son nom qu'au nom de Youssouf, une lettre d'explications et pour ainsi dire d'excuses. Il y joignait l'assurance formelle qu'aucun nouvel acte d'hostilité n'aurait lieu tant que dureraient encore les négociations, qui d'ailleurs étaient en chemin d'arriver à une prompte et heureuse issue.

Kléber à la nouvelle du massacre d'el-Arich fut saisi de douleur et d'indignation, mais ne le manifesta point aussi hautement qu'il l'aurait dû. Il sentit que s'animer trop à ce sujet menait droit à la rupture des négociations, et n'osa(1)».

« Il paraît certain que le bruit habilement répandu et exploité du prochain retour de l'armée en France exerça une influence fatale sur la majorité de la garnison d'el-Arich, qu'elle défendit mal les approches, et que cette opération peu loyale fut déshonorée par les cruautés des Turcs qui avaient envahi le fort. Sidney Smith et le grand vizir parurent désolés de ces atrocités, mais ne rendirent pas le fort » (2).

« Le Vizir avait dirigé des forces considérables sur el-Arich pour faire le siège de ce fort, qui était déjà réduit à la dernière extrémité lors de la signature de l'armistice.

On a vu quels retards éprouva la nouvelle de la suspension d'armes avant de parvenir à l'armée ennemie ; le siège continuait donc avec vigueur. Il est cependant probable que le courage et l'expérience du chef de bataillon Cazals commandant à el-Arich auraient fait échouer tous les efforts des

(1) RYME, p. 172-173. — (2) ERNOUF, p. 235.

assaillants, sans l'étonnante conduite d'une partie de la garnison, qui murmurait hautement de l'abandon prétendu où on la laissait. Le 30 décembre, le commandant avait ordonné une sortie pour détruire les ouvrages avancés de l'ennemi. Au moment d'exécuter cet ordre, les troupes refusèrent d'obéir. Cazals se vit alors obligé de consentir à une capitulation; mais, tandis qu'avec des officiers anglais et turcs, il en débattait les articles, des misérables, indignes du nom de soldats, abattaient le drapeau tricolore, et d'autres, à l'aide de cordes, aidaient les Turcs à franchir les remparts. Cette perfidie fut à l'instant même punie par une perfidie non moins horrible. Les soldats ennemis, entrés dans le fort, tournèrent leurs armes contre ceux-là même qui le leur avaient livré, et en firent une horrible boucherie; cent cinquante hommes seulement échappèrent à ce massacre, grâce aux efforts des officiers anglais qui négociaient avec le chef de brigade Cazals; mais on comprend que dès lors il ne fut plus question de capitulation (1).

« On convint tout d'abord d'un armistice; mais l'état de la mer, qui forçait le Tigre à courir des bordées d'Alexandrie aux côtes de Syrie, empêcha de faire connaître cet armistice au grand vizir, et les Turcs s'étant approchés du fort d'el-Arich, dans le désert, l'enlevèrent par trahison, et massacrèrent les Français qui le gardaient (2) ».

« Le grand vizir Youssef pacha qui prétendait n'avoir pas été informé de l'armistice convenu entre Smith et les négociateurs, poussa son avant-garde jusqu'au fort qui défendait l'entrée orientale de l'Égypte. Les Français, malgré les encouragements du commandant Casal, refusèrent de résister; enivrés d'eau-de-vie, ils se révoltèrent, renversèrent le dra-

(1) LACROIX, p. 458. — (2) DESPREZ, p. 87-88.

peau tricolore et lancèrent des cordes aux Turcs pour leur faciliter l'escalade. Mais les musulmans en égorgèrent une partie ; des Anglais furent témoins de cette boucherie. Le commandant Cazal fut épargné avec cent cinquante hommes ; délivré, il passa devant un conseil de guerre qui l'acquitta (1)».

« El-Arich était depuis février 1799 le poste le plus avancé de l'armée française à l'est de l'Égypte. Le fort avait la forme d'un carré, flanqué de tours aux quatre angles ; la hauteur de la muraille était de neuf mètres. Le 15 vendémiaire an VIII, Kléber en avait confié la défense au chef de bataillon Cazals.

« Ces troupes avaient besoin d'être électrisées. Le grand vizir avait progressé et au début de décembre 1799 avait établi son quartier général à Gaza. Le 8 décembre 1799 un colonel anglais détaché à l'armée turque, John Douglas, somma le commandant Cazals de capituler. « Je n'ai pas besoin de vous dire combien il me sera difficile de préserver la vie des braves soldats que vous commandez au cas que vous résisteriez et que nous soyons obligés de vous attaquer ». Cette lettre fut apportée à el-Arich par l'émigré français Tromelin, dit Bromley, le même qui était intervenu auprès de Mustapha pacha en faveur des prisonniers lors de la capitulation du fort d'Aboukir. Cazals répondit le lendemain : « Les lois de l'honneur et du devoir m'empêchent d'accepter vos propositions ».

« Ces pourparlers excitèrent l'esprit d'insubordination qui régnait dans une partie de la garnison. L'armée turque, commandée par Regeb pacha, parut le 2 nivôse an VIII (23 décembre 1799) devant le fort d'el-Arich et l'investit. Alors la mutinerie éclata. Une sommation signée de quatre-vingts soldats et sous-officiers fut remise le 4 nivôse à Cazals : « Vous voudrez bien, citoyen commandant, livrer le fort que

(1) ROUSSEAU, p. XXIX.

vous commandez à l'ennemi dans un délai de douze heures». Après en avoir donné connaissance aux officiers, Cazals réunit le 5 nivôse à la pointe du jour toute la garnison. Il interpella les rebelles, fit appel à leur sentiment de l'honneur et leur énuméra les ressources dont le fort disposait pour résister jusqu'à l'arrivée des secours. Mais l'indiscipline avait déjà atteint un tel point que des cris couvrirent sa voix. Il dit alors aux lâches qui ne voulaient pas se battre qu'ils pouvaient sortir du fort et se rendre à l'ennemi, et il fit abaisser le pont-levis. Intimidés, les mutins cependant demeurèrent immobiles et jusqu'au 9 nivôse le calme régna. Mais les Turcs ayant poussé leurs tranchées jusqu'au pied des murailles, la révolte, un moment apaisée, se déchaîna; la plus grande partie des hommes, enivrés d'eau-de-vie, refusèrent de continuer à tirer. Des drapeaux blancs apparurent sur le rempart, des cordes furent lancées par les rebelles, les Turcs surgirent sur le parapet et coupèrent la tête de ceux qui leur avaient jeté les cordes. Cazals, les officiers et les soldats fidèles occupaient un dernier réduit, la voûte sous la porte. Le colonel Douglas supplia Cazals de se rendre, il refusa. Alors Douglas rédigea et signa un acte de capitulation : Le gouverneur du fort sortira avec les honneurs de la guerre. Les pachas turcs y apposèrent leur sceau, Cazals le signa et conserva l'original. Mais alors les soldats turcs, en une ruée sauvage se précipitèrent dans le fort pour massacrer et toucher la prime promise pour chaque tête coupée. Il ne fut plus question de capitulation réglée, ce fut une prise d'assaut et un sac; les têtes étaient coupées, les corps mutilés. Cazals n'eut la vie sauve qu'en s'accrochant à la robe d'un aga. Au milieu du désordre, un conducteur d'artillerie nommé Triaire fit sauter le magasin à poudre; Français et Turcs furent ensevelis sous les ruines du fort. En entendant l'explosion, des Turcs qui conduisaient des prisonniers, parmi lesquels se trouvait le commandant Grand-Pair, les massacrèrent. D'une garnison

d'environ six cents hommes, il ne survécut que quatorze officiers et deux cent seize soldats, qui, conduits d'abord au camp du grand vizir, débarquèrent à Damiette le 15 février 1800. Arrivé au Caire, Cazals demanda à passer en conseil de guerre. Le 15 prairial an VIII (4 juin 1800), un jugement fut rendu, qui condamnait à mort les instigateurs de la trahison d'el-Arich et rendait justice au courage et à la fermeté du commandant Cazals et de ses officiers (1)».

CONCLUSION.

Il est patent que la chute du fort d'el-Arich fut due à l'insubordination de la garnison, tout au moins pour les tout derniers événements. Le mauvais esprit des hommes, si douloureux qu'il ait été, si déplorables qu'aient été les conséquences, doit être, sinon excusé, du moins longuement expliqué.

L'armée qui avait débarqué en Égypte n'avait pas été favorisée. Il faut faire un effort pour comprendre une situation générale qui, de nos jours, serait exceptionnelle. Nous savons qu'en avril 1798, par exemple, la solde des hommes de troupe et des officiers, dans certains régiments, était payée avec un retard de quatre à sept mois : le soldat vivait de pillage et de mendicité (2). Dans sa proclamation aux contingents de l'armée d'Égypte, à Toulon, en date du 9 mai 1798, Bonaparte ne disait-il pas : « Vous étiez dans la plus grande misère, manquant de tout, ayant sacrifié jusqu'à vos montres pour votre subsistance réciproque ». Mais alors, n'était-ce pas une terrible imprudence d'ajouter : « Je

(1) DEHÉRAIN, p. 468-471.

(2) De la JONQUIÈRE, I, p. 339-340.

promets à chaque soldat qu'au retour de cette expédition il aura à sa disposition de quoi acheter six arpents de terre (1).

Ce problème d'un règlement équitable de la solde continue à peser lourdement sur l'armée d'Égypte (2).

Que dans une pareille armée il y ait eu de mauvaises têtes, c'est assez naturel, aussi bien dans la troupe que parmi les officiers. On prend d'ailleurs certaines précautions dès l'embarquement à Toulon (3).

Le désenchantement de l'armée en Égypte fut brutal et fit l'objet de conversations, sans quoi l'on ne s'expliquerait guère l'arrêté suivant pris à Alexandrie même : « Aucun Français, ni aucun individu de la suite de l'armée ne pourra obtenir passage soit sur les bâtiments de la République, soit sur les bâtiments de transport, que d'après une autorisation de l'état-major général » (4).

Dès la marche sur le Caire, l'armée eut à souffrir de la faim et surtout de la soif : il y eut des murmures, des actes d'indiscipline, des suicides (5) : « l'armée d'Alexandrie, écrit Berthier, dans une pareille extrémité, poussa des cris séditieux contre le vainqueur du monde » (6).

La vue des Pyramides, espérance de la terre promise, écrit Belliard, donne du courage aux âmes faibles, « dont le nombre pourrait être moins grand ». Ce général ajoute ces lignes significatives : « La troupe est, en général, mécontente, et il est des brigades entières qui l'ont témoigné hautement.

« Le général en chef, en ayant été instruit, harangue avec force et personne ne dit le mot. En passant auprès de l'une

(1) De la JONQUIÈRE, I, p. 461-462.

(2) *Journal de Kléber*, extrait de la *Revue d'Égypte*, 1895, p. 40.

(3) De la JONQUIÈRE, II, p. 10.

(4) De la JONQUIÈRE, II, p. 99.

(5) De la JONQUIÈRE, II, p. 132 ; SKALKOWSKI, p. 34-35.

(6) *Mémoires de Berthier*, p. 12 ; VAXELAIRE, p. 80.

d'elles, des soldats lui demandèrent : *Eh bien, Général, nous mènerez-vous aux Indes?* Il leur répondit : *Ce n'est pas avec de pareils soldats que j'entreprendrais le voyage.* Quand on sort des délices de Capoue, on a peine à supporter les privations, encore moins à les soutenir. C'est ce qui arrive à l'armée qui vient d'Italie. Je conviens que la troupe fatigue beaucoup, qu'elle endure quelquefois la soif et est privée de pain ; mais combien de fois a-t-on été plus mal sans se plaindre ? Je crois qu'il en serait encore de même si les officiers, moins insoucians, tenaient mieux leur troupe, et s'ils encourageaient le soldat, au lieu de le dégoûter par leur exemple (1)».

En voici au moins une preuve, cette lettre d'un capitaine à sa famille, en date du 9 thermidor an VI (18 juillet 1798). « Si nous avons bientôt le bonheur de rentrer en France, je ferai mon possible pour obtenir ma démission à quel prix que ce soit. Je ne puis plus me souffrir dans ce maudit métier. Toujours se battre, à perdre la vie à tous les instants de la journée. Au reste, je crois en avoir assez fait ; que chacun fasse un peu. Je ne suis plus avide de gloire ; je l'ai été parce qu'il le fallait, maintenant je veux vivre tranquille auprès de vous. Voilà où se borne mon ambition. L'on me fait entrevoir un avancement prochain, mais je n'en veux point. J'ai fait la guerre en Europe, mais je ne veux plus la faire en Afrique dans un climat aussi chaud (2)». Le capitaine Rozis écrit quelques jours plus tard : « Si l'armée avait connu ce pays avant de partir de France nul de nous n'aurait embarqué, et aurait préféré un million de fois la mort que de nous voir réduits à la misère où nous sommes » (3).

(1) De la JONQUIÈRE, II, p. 166-167.

(2) *Correspondance intime de l'armée d'Égypte*, p. 74-75. — Voir aussi la lettre de l'adjoint Lécuéé : *Correspondance intime*, p. 105.

(3) *Correspondance intime*, p. 130-1431. — Voir : SKALKOWSKI, p. xxx.

« Le dégoût dans l'armée est général, écrit un autre. Toutes les administrations sont désorganisées. Il existe entre nous tous un égoïsme qui fait que nous ne pouvons pas vivre ensemble (1) ». Le désenchantement est universel, témoin cet autre document, une lettre du 29 thermidor : « Je saisis avec empressement l'occasion que me procure un de nos chefs d'escadron *qui se retire par démission*, pour te faire parvenir cette lettre. La majeure partie de l'armée est attaquée par la dysenterie, et quoique victorieuse, finira par y périr misérablement, si notre gouvernement persiste dans ses projets ambitieux. Beaucoup d'officiers donnent leur démission ; et je t'avoue que je la donnerais également si j'avais espoir de trouver quelque emploi en France (2) ».

Des troubles se produisaient, enregistrés dans les rapports officiels : « Le manque de pain occasionna quelque désordre dans la troupe. Dans un village voisin du camp, les soldats, avec le prétexte du pain, commirent quelques rixes que les officiers généraux réprimèrent sévèrement. De là, des plaintes et un mécontentement général, qui se manifesta dans les deux marches successives (3) ». Le général Menou écrivait le 3 fructidor (20 août 1798) : « Le détachement du 14^e dragons est le plus indiscipliné, et son commandant, le capitaine Courmont est un de ceux qui avaient fait une insurrection en Italie (4) ». Le même Menou est très inquiet, puisqu'il déclare trois jours plus tard : « Il y a des murmures, mais je les apaise par des promesses (5) ». Kléber usait de la manière forte : « La 69^e demi-brigade est sortie de la léthargie : un

(1) *Correspondance intime*, p. 140.

(2) *Correspondance intime*, p. 111, 115.

(3) De la JONQUIÈRE, II, p. 379.

(4) De la JONQUIÈRE, II, p. 517, n. 1.

(5) De la JONQUIÈRE, II, p. 517.

homme fusillé, huit aux galères et quelques autres exemples moins rigoureux l'ont ramené à l'ordre (1)».

Cet état d'esprit qui se manifestait à tous les échelons de la hiérarchie ne simplifiait pas les rapports entre tous les rouages de l'administration, et l'on ferait un copieux recueil des correspondances aigres-douces échangées entre les différents chefs de services (2). Et Malus de noter dans son *Agenda* qu'une « épidémie morale faisait de grands progrès dans l'armée (3) ».

La troupe n'avait qu'à obéir, mais les généraux mécontents et les fonctionnaires s'en tiraient en se faisant rapatrier pour raison de santé. Cette manière de faire indigna le général Murat qui écrit à Bonaparte de Rosette le 15 novembre : « Je vois avec la plus grande douleur arriver ici un grand nombre de démissionnaires ; j'en vois moi-même qui se portent à merveille. Quelle recommandation peuvent-ils donc avoir auprès de vous pour obtenir des démissions ? Votre mépris sans doute et le peu de cas que vous faites de tous ces lâches (4) ».

C'était exact, mais l'effet moral devait être désastreux. Que Bonaparte acceptât la démission de l'adjudant-général Beauvais avec des considérations injurieuses, l'intéressé n'en rentrait pas moins en France (5). Berthier lui-même ne sollicita-t-il pas l'autorisation de quitter l'Égypte (6). Bonaparte

(1) De la JONQUIÈRE, II, p. 513-514.

(2) De la JONQUIÈRE, III, p. 28-29, 112, 117, 119.

(3) MALUS, p. 92-93 ; De la JONQUIÈRE, III, p. 27. — Voir une lettre de Geoffroy Saint-Hilaire, datée du 4 octobre (De la JONQUIÈRE, III, p. 27 ; GEOFFROY SAINT-HILAIRE, p. 93).

(4) De la JONQUIÈRE, III, p. 436.

(5) THIBAudeau, I, p. 311.

(6) DOGUEREAU, *Journal de l'expédition d'Égypte*, p. 101.

ne cachait pas son opinion à ce sujet, témoin cette note destinée à être mise à l'ordre de l'armée :

8 décembre 1798.

« Vous voudrez bien, Citoyen Général, faire connaître au médecin et au chirurgien en chef que je suis mécontent de la facilité avec laquelle ils donnent des certificats pour retourner en Europe à des individus que la lâcheté, l'inconstance et le peu d'amour de leur devoir portent à quitter l'armée avant que la campagne soit finie.

Spécifiez-leur bien qu'ils ne doivent donner des certificats qu'à des individus qui ne pourraient guérir qu'en Europe ; ce qui, dans un pays aussi sain que l'Égypte, doit être borné à un très-petit nombre de maladies.

Ce n'est pas, Citoyen Général, que mon intention soit de garder à l'armée des hommes qui ne seraient pas sensibles à l'honneur d'être nos compagnons d'armes ; qu'ils partent, je faciliterai leur départ ; mais je ne veux pas qu'ils masquent par des maladies feintes, le motif réel de ne pas partager nos fatigues et nos périls ; nous risquerions qu'ils partageassent notre gloire (1) ».

La mise en route pour la France du lieutenant Fourès, pour éloigner un mari gênant, pèse d'ailleurs sur la mémoire du général en chef (2).

(à suivre.)

G. WIET.

(1) *Correspondance*, V, p. 191 ; *Histoire scientifique*, IV, p. 105-106 ; MANGEREL, *Le capitaine Gerbaud*, p. 273.

(2) *Correspondance*, V, p. 216.

“AL-CHARK”

PREMIÈRE SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE
D'ASSURANCES SUR LA VIE

Entreprise privée régie par la Loi n° 92 de 1939 et enregistrée sub. n° 2

Les circonstances actuelles imposent à tous et plus que jamais le devoir de veiller à la sauvegarde des intérêts de leur famille.

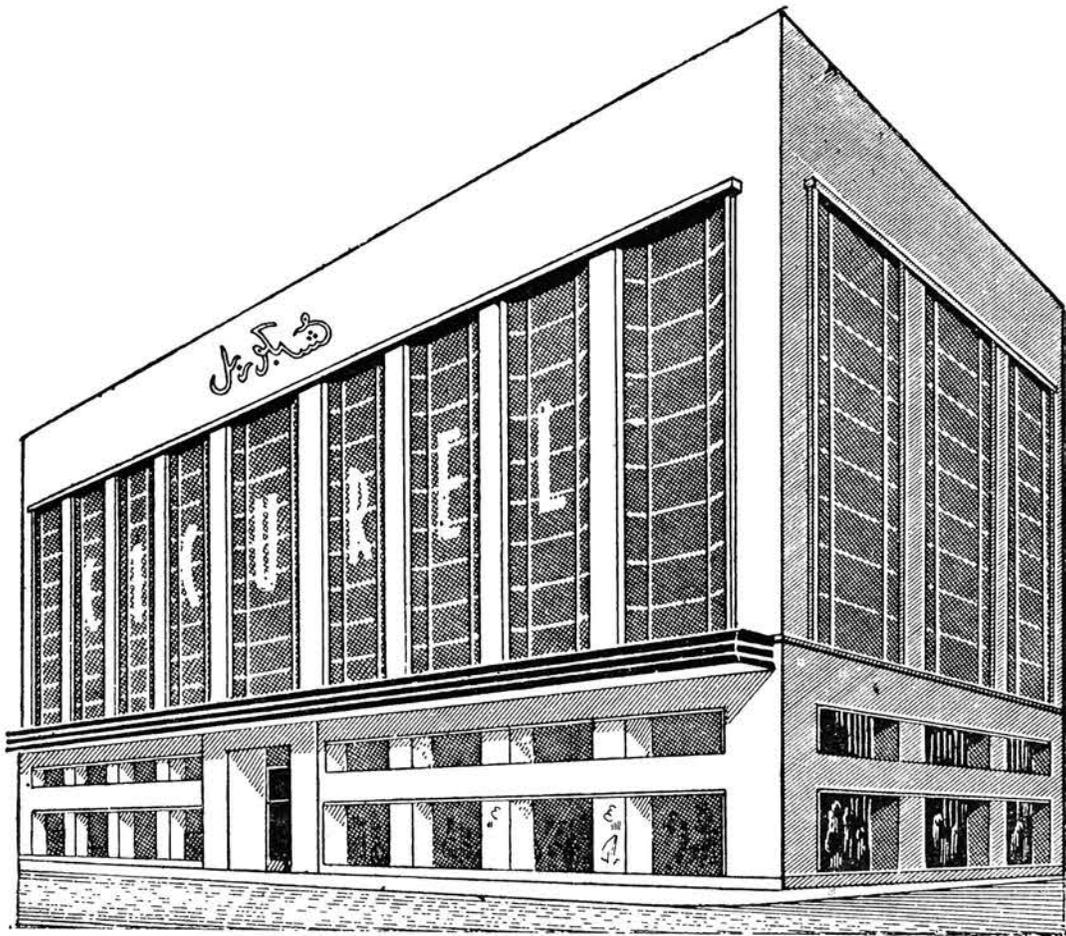
L'assurance sur la vie est encore plus indispensable aujourd'hui où la guerre constitue pour chacun une menace supplémentaire.

La Compagnie d'Assurances “AL-CHARK” couvre le risque de guerre dans des limites raisonnables et sans aucune surprime.

SIÈGE SOCIAL: au Caire en l'Immeuble de la Compagnie
15, Rue KASR EL-NIL, 15

AGENCES et REPRÉSENTANTS PARTOUT

R. C. 35



Grands Magasins

Cicurel

S. A. E.

Les magasins les plus élégants d'Égypte

R. C. C. 26426

LA REVUE DU CAIRE.

Depuis 1940, et par la force des choses, *La Revue du Caire* est devenue un des centres de ralliement des Forces Intellectuelles Françaises. Son influence n'a cessé de grandir, et d'Égypte déborde aujourd'hui en Palestine, en Syrie, au Tchad, aux Indes et dans tout le Moyen-Orient.

Devant l'afflux des lecteurs, *La Revue du Caire* a fait son possible pour se montrer digne de son rôle. Elle a publié de nombreuses études littéraires, sociales, politiques, philosophiques; des poèmes, des romans, des contes signés des meilleurs écrivains de langue française.

Malgré les difficultés de toutes sortes et grâce aux soins dévoués de l'Imprimerie de l'Institut français d'Archéologie orientale, sa présentation est restée la même, c'est-à-dire digne en tous points d'une grande revue.

Depuis trois ans tous les numéros de la *R. d. C.* ont été épuisés, bien que la revue ait mensuellement augmenté son tirage. Nous prions nos lecteurs

de s'abonner.

Ils seront sûrs ainsi de trouver leur numéro.

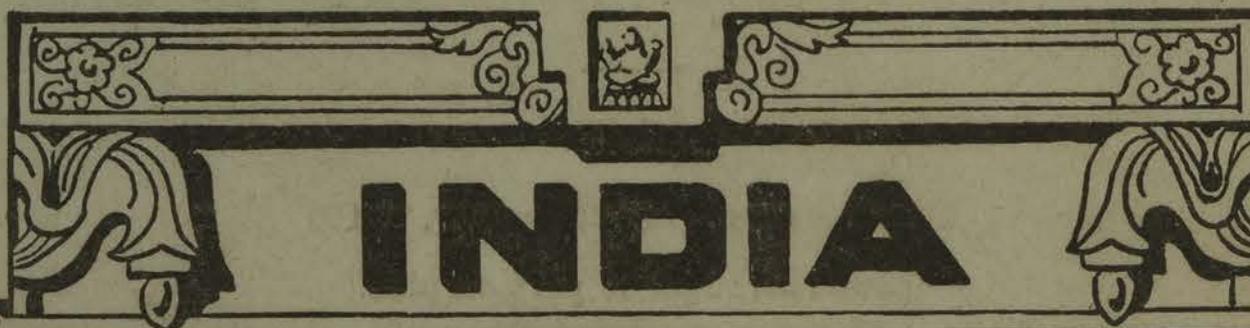
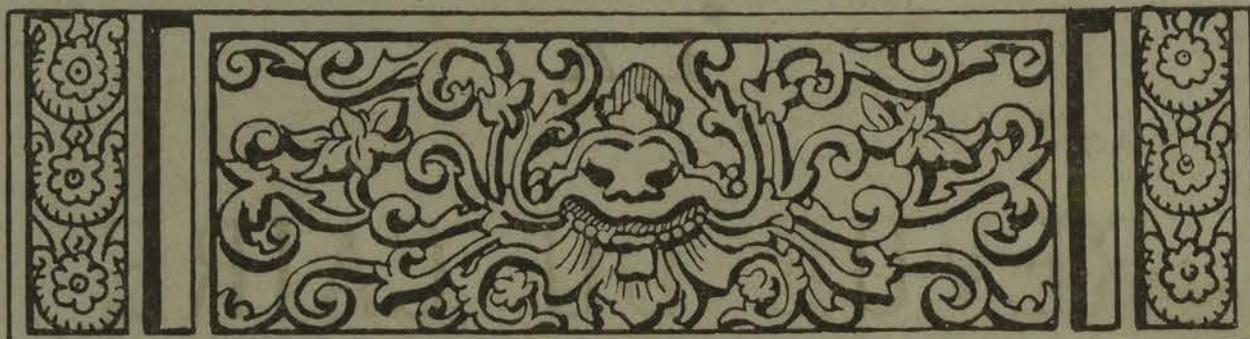
LA
REVUE DU CAIRE

Abonnements pour l'Égypte P. T. 100
pour l'Étranger le port en plus.

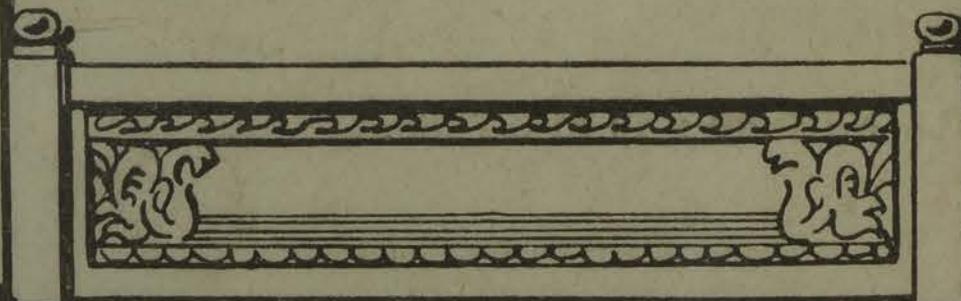
On est prié de s'adresser à M. GASTON WIET (5, Rue Adel Abou Bakr — Zamalek — Le Caire), pour tout ce qui concerne la rédaction, et à M. ALEXANDRE PAPADOPOULO (3, Rue Nemr — tél. 41586 — Le Caire), pour tout ce qui concerne l'administration.

LE NUMÉRO : 10 PIASTRES.

N. B. — M. L'ADMINISTRATEUR reçoit tous les jours de 10 h. à 1 h., sauf les samedis et dimanches.



*LA MONTRE
ET LES BIJOUX
DE QUALITÉ*



37, Sh. Kasr-El-Nil - Cairo - Tel. 59427